

ski-doo®



2009

**Guide du
conducteur** Comprenant
Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien

EXPEDITION^{MC} TUV 600 HO SDI



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur.
Il contient d'importantes consignes de sécurité.
Âge minimal recommandé du conducteur: 16 ans.
Laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

5 2 0 0 0 0 7 9 4

AVERTISSEMENT

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce Guide du conducteur, le *DVD DE SÉCURITÉ* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris le décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.



Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

DESS^{MC}

HPG^{MC}

EXPEDITION^{MC} TUV

SKI-DOO®

REV-XU^{MC}

TRA^{MC}

ROTAX^{MC}

† Marque de commerce de Castrol Limited utilisée sous licence.

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO®. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et serez soutenu par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour faire la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages en fonction de votre poids et du type de terrain avant que vous en preniez possession.

À la livraison, on vous a expliqué la garantie et on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité, celle de votre passager en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*


Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire, le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement, sa conduite sécuritaire et son entretien.

Ce guide est indispensable pour connaître l'utilisation appropriée du véhicule. Le conserver dans le véhicule en tout temps pour pouvoir y référer.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se

réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	8
Accessoires et modifications	9
MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX	10
CONDUITE DE LA MOTONEIGE	14
Vérification de préutilisation	14
Comment conduire	16
Transport d'un passager	18
Variations dans la conduite et le terrain	19
Environnement	23
ÉTIQUETTE MOBILE	26
ÉTIQUETTES IMPORTANTES	27

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENT	32
1) Guidon	33
2) Manette d'accélérateur	33
3) Manette de frein	33
4) Manette du frein de stationnement	33
5) Borne du DESS	34
6) Interrupteur d'arrêt du moteur	35
7) Interrupteur multifonctionnel	35
8) Sélecteur de vitesse	37
9) Rétroviseurs réglables	37
10) Nécessaire d'outils	37
11) Poignées de levage	38
12) Poignée du démarreur à rappel	38
13) Indicateur	39
14) Dossier	47
15) Siège du passager	47
16) Poignées de maintien du passager	48
17) Sangle de maintien	49
18) Compartiment de rangement	49
19) Porte-bagages arrière	50
20) Interrupteur de poignées chauffantes de passager	50

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENT (suite)	
21) Prise 12 volts	50
22) Attelage	50
ESSENCE ET HUILE	52
Essence recommandée	52
Pour faire le plein	52
Huile recommandée	52
Ajout d'huile à injection	53
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	54
Utilisation au cours de la période de rodage	54
Démarrage du moteur	54
Démarrage d'urgence	54
Réchauffage du véhicule	56
Fonctionnement de la boîte de vitesses	56
Arrêt du moteur	57
Remorquage d'un accessoire	57
Remorquage d'une autre motoneige	57
Entretien après utilisation	58
PERSONNALISATION DE LA CONDUITE	59
Réglage de la suspension arrière	59
Réglage de la suspension avant	62
Maniabilité du véhicule en fonction du réglage de la suspension	63
TRANSPORT DU VÉHICULE	64

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN	66
INSPECTION APRÈS 10 HEURES	70
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	71
Préfiltre du silencieux d'admission d'air	71
Liquide de refroidissement	71
Système d'échappement	72
Bougies	72
Butée de moteur	72
Liquide de frein	73
Huile de la boîte de vitesses	74
Garde-courroie	74
Courroie d'entraînement	75
Poulie d'entraînement	82
Chenille	84
Suspension	86
Skis	87
Fusibles	87
Feux	88
Carrosserie	89

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	94
Remisage	94
Préparation présaisonnière.....	94

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE VOTRE MOTONEIGE	96
Autocollant de description du véhicule	96
Numéros de série	96
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (CE)	97
MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA	98
Information sur les émissions d'échappement.....	98
FICHES TECHNIQUES	99

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES	104
SYSTÈME DE CONTRÔLE	106
Voyants, messages et codes de panne	106
Lecture des codes de panne	108

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009	110
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009	115
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009	119
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	124
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	125

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Laissez de l'espace pour que l'essence puisse se dilater lorsque la température monte.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner lorsque le bouchon de réservoir est enlevé.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher

lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Ne pas cramponner la chenille de ce modèle.

Consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour connaître la liste des accessoires offerts.

MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX

Des **BLESSURES GRAVES OU MORTELLES** peuvent survenir si on ne respecte pas ces instructions:

- ▲ Quelle que soit l'expérience acquise au volant d'une voiture, d'une motocyclette ou d'un bateau, nous sommes tous débutants lorsqu'on prend les commandes d'une motoneige pour la première fois. La sécurité en motoneige dépend de nombreux facteurs tels que la visibilité, la vitesse, la température, l'environnement, la circulation ainsi que l'état de la motoneige et du conducteur.
- ▲ Pour faire une utilisation sécuritaire de votre motoneige, il faut maîtriser les notions de base. Lisez bien votre Guide du conducteur et prêtez attention aux mises en garde (attention) et avertissements. Devenez membre du club de motoneigistes de votre région: ses activités sociales et son réseau de sentiers sont conçus pour votre plaisir et votre sécurité. Demandez à votre concessionnaire, à vos amis, aux membres de votre club de vous apprendre les règles de base ou suivez une des formations sur la sécurité en motoneige qui se donnent dans votre région.
- ▲ Toujours expliquer à un débutant comment faire démarrer et arrêter le véhicule. Enseignez-lui les bonnes positions de conduite et surtout, ne lui permettez d'utiliser le véhicule qu'en terrain plat jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec la conduite de la motoneige. S'il y a des cours de conduite de motoneige dans votre région, inscrivez-le.
- ▲ La performance de certaines motoneiges peut être très supérieure à celle des autres motoneiges que vous avez déjà conduites. Il n'est donc pas recommandé que des conducteurs novices ou inexpérimentés les conduisent.
- ▲ Les motoneiges sont utilisées dans de nombreuses régions et de nombreuses conditions d'enneigement. Tous les modèles ne se comportent pas de la même manière dans des conditions similaires. Consultez votre concessionnaire pour choisir le modèle de motoneige qui convient le mieux à vos besoins.
- ▲ Le conducteur, son passager ou toute autre personne à proximité peut subir des blessures ou perdre la vie si on dépasse ses propres capacités, celles du passager ou celles du véhicule.
- ▲ BRP recommande que tout conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.
- ▲ Connaissez les lois en vigueur dans votre région. Les organismes fédéraux, provinciaux et locaux ont édicté des lois et des règlements relatifs à l'utilisation et au fonctionnement sécuritaires des motoneiges. À titre de motoneigiste, vous devez connaître et respecter ces lois et règlements. Le respect et l'observation de ces lois et règlement permet de rendre la pratique de la motoneige sécuritaire pour tous. Il est important de bien connaître les lois sur la responsabilité en regard des dommages à la propriété et les lois régissant les assurances en regard de votre véhicule.
- ▲ Les excès de vitesse peuvent être fatals. Souvent, vous ne pouvez pas réagir ou répondre assez rapidement à un événement imprévu. Conduisez toujours à une vitesse appropriée à l'état du sentier, aux conditions climatiques et à vos capacités. Respectez les lois en vigueur dans sa région. Des limites de vitesse peuvent être en vigueur et doivent être respectées.
- ▲ Dans les sentiers, circuler à droite.
- ▲ Restez toujours à bonne distance des autres motoneiges et des passants.

- ▲ N'oubliez pas que le matériel publicitaire montrant une utilisation audacieuse et risquée de la motoneige est tourné dans des conditions idéales et que la conduite est assurée par des pilotes professionnels. Ne pas tenter jamais ces manoeuvres dangereuses si vous ne possédez pas les habiletés requises.
- ▲ Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou des drogues, si vous êtes malade ou fatigué. Conduire avec prudence.
- ▲ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques.
- ▲ Il peut être agréable de conduire une motoneige la nuit, mais en raison de la visibilité réduite, soyez particulièrement prudent. Évitez les terrains inconnus et assurez-vous que les phares et les feux fonctionnent bien. Emportez toujours avec vous une lampe de poche et des ampoules de rechange.
- ▲ N'enlevez aucune pièce d'origine de votre véhicule. Chaque motoneige comporte de nombreux dispositifs de sécurité intégrés. Il peut s'agir de protecteurs, de consoles, de bandes réfléchissantes et d'étiquettes d'avertissement.
- ▲ La beauté de la nature ne doit pas vous distraire lorsque vous conduisez votre motoneige. Si vous désirez contempler un paysage, arrêtez-vous en bordure du sentier **pour ne pas gêner** les autres motoneigistes.
- ▲ Les clôtures représentent un danger de taille pour les motoneigistes. Tenez-vous loin des poteaux de téléphone et d'électricité.
- ▲ Les fils cachés ou difficiles à percevoir peuvent causer de graves accidents.
- ▲ Portez un casque protecteur, des lunettes de protection et une visière approuvés. Cette règle de sécurité s'applique également à votre passager.
- ▲ Sachez que la conduite hors sentiers est dangereuse en raison des risques d'avalanches ou des obstacles naturels et artificiels.
- ▲ Évitez de circuler sur les routes. Si vous devez le faire et que c'est permis, circulez lentement. Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la chaussée. Avant de traverser une route, arrêtez-vous complètement, regardez dans les deux directions, puis traversez à un angle de 90 degrés. Méfiez-vous des véhicules stationnés!
- ▲ Ne pas talonner une autre motoneige. Si la motoneige devant vous ralentit, cette négligence pourrait blesser le conducteur et son passager. Prévoyez une bonne distance de freinage entre votre motoneige et celle qui vous précède. Soyez prudent, car selon les conditions du terrain, la distance de freinage peut être plus courte que prévu. Soyez prudent. Préparez-vous à toute éventualité.
- ▲ Il peut être dangereux de partir seul en motoneige. Vous pourriez manquer d'essence, avoir un accident ou endommager votre véhicule. Souvenez-vous qu'en motoneige, vous pouvez parcourir une plus grande distance en une demi-heure qu'en une journée complète de marche. Soyez toujours accompagné. Soyez toujours accompagné d'un ami ou d'un membre de votre club de motoneigistes. Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de votre retour.
- ▲ Il arrive parfois que de l'eau s'accumule dans les prés et gèle lorsque l'hiver arrive. Il s'agit habituellement de glace vive. Toute tentative de tourner ou de freiner sur ce type de surface peut occasionner un tête-à-queue. Ne jamais freiner, accélérer ou tourner sur la glace vive. Si vous circulez sur une telle surface, ralentissez en relâchant graduellement la manette d'accélérateur.
- ▲ Ne faites aucun saut avec votre motoneige. Laissez cette pratique aux cascadeurs professionnels. N'essayez pas d'impressionner. Soyez responsable!

- ⚠ Lorsque vous circulez en groupe, évitez de faire des accélérations brusques. La chenille peut projeter de la neige ou de la glace sur le motoneigiste derrière vous. En agissant de la sorte, le véhicule peut s'enliser et endommager le sentier.
- ⚠ Circuler en groupe est très plaisant. Mais n'essayez pas d'impressionner les autres ni de les dépasser. Un motoneigiste moins expérimenté pourrait tenter de vous imiter et échouer sa manœuvre. Quand vous circulez en groupe, sachez adapter vos habiletés à celles de vos compagnons.
- ⚠ Toujours inspecter le véhicule AVANT de faire démarrer le moteur.
- ⚠ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur ou tirez sur le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS^{MC}).
- ⚠ Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement et s'il revient en position de ralenti avant de faire démarrer le moteur.
- ⚠ Serrez toujours le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ⚠ Ne faites jamais tourner le moteur dans un endroit mal aéré et/ou si la motoneige est sans surveillance.
- ⚠ Actionnez le frein de stationnement avant de démarrer le moteur.
- ⚠ Ne faites jamais tourner le moteur si le garde-courroie et le protecteur de disque de frein n'est pas posé ou si le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou retirés. Ne faites jamais tourner le moteur sans que la courroie d'entraînement ne soit posée. Faire fonctionner un moteur, sans courroie d'entraînement ou si la chenille n'est pas en contact avec le sol, par exemple, peut être dangereux.
- ⚠ Ne chargez et ne survoltez jamais une batterie lorsque celle-ci est installée dans la motoneige.
- ⚠ Vérifiez qu'aucun obstacle et que personne ne se trouve derrière vous avant de faire marche arrière.
- ⚠ Toujours retirer le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) lorsqu'on n'utilise pas le véhicule afin de prévenir un démarrage accidentel, une utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes, ou un vol.
- ⚠ Ne soulevez jamais l'arrière de votre motoneige lorsque le moteur tourne, car la chenille pourrait projeter de la neige, de la glace ou des débris. Ne soulevez jamais l'arrière du véhicule lorsque le moteur tourne. Pour nettoyer ou inspecter la chenille, arrêtez le moteur, basculez la motoneige sur le côté et enlevez ce qui obstrue la chenille avec un morceau de bois ou une branche. Personne ne doit se trouver près d'une chenille qui tourne.
- ⚠ N'installez pas de crampons sur la chenille, à moins que celle-ci soit approuvée en conséquence. À haute vitesse, une chenille qui n'a pas été approuvée en conséquence et présentant de tels crampons pourrait se déchirer et se séparer du véhicule, ce qui peut causer des blessures graves et/ou la mort. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour savoir quelles sont les disponibilités et les applications actuelles des crampons.
- ⚠ Ne faites pas de randonnée en tant que passager si la motoneige n'est pas équipée d'un siège de passager. Ne vous asseyez que sur le siège prévu à cet effet.
- ⚠ Portez toujours un casque approuvé et habillez-vous selon les recommandations données pour le conducteur dans ce guide.

- ⚠ Vous devez pouvoir vous asseoir de façon stable en ayant les pieds bien à plat sur les marchepieds ou repose-pieds et en tenant solidement les poignées de maintien.
- ⚠ Si, une fois en route, vous ne vous sentez pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, demandez tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

CONDUITE DE LA MOTONEIGE

Les conducteurs ont la responsabilité d'assurer la sécurité des autres adeptes du plein air ou des passants.

Vous avez la responsabilité de voir au bon fonctionnement de votre motoneige et de former ceux qui vous accompagnent ou ceux à qui vous permettez de conduire votre motoneige. La performance et la maniabilité peuvent grandement varier d'une motoneige à l'autre.

Il est relativement facile de conduire une motoneige. Cependant, comme tout autre véhicule ou tout autre équipement mécanique, la motoneige peut être dangereuse si vous et votre passager êtes imprudents, irréfléchis ou inattentifs. Nous vous recommandons de faire inspecter votre motoneige chaque année. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. De plus, nous recommandons fortement de rendre visite à votre concessionnaire régulièrement pour faire l'entretien de votre motoneige, ou pour vous procurer les accessoires qui vous manquent.

Avant de vous aventurer dans les sentiers, conduisez la motoneige dans un secteur réservé, sur une surface plane jusqu'à ce que vous soyez tout à fait familier avec son fonctionnement et que vous estimiez pouvoir faire face à des situations difficiles en toute sécurité. Bonne randonnée.

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est très important de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de toutes les commandes essentielles, des dispositifs de sécurité et de tous les composants mécaniques. Des blessures graves et même la mort pourraient survenir si on ne procède pas de la façon prescrite.

1. S'habiller chaudement avec des vêtements conçus pour la pratique de la motoneige.
2. Enlever la neige et la glace de la carrosserie sans oublier le siège, les repose-pieds, les commandes et les instruments.
3. S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport à celui du guidon.
4. Vérifier le niveau d'essence et d'huile et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO en cas de fuite.
5. S'assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de neige dans le préfiltre du silencieux d'admission d'air.
6. Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile. Le capot et les panneaux latéraux doivent aussi être bien fermés.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige pour bien soutenir le véhicule pendant l'inspection de la chenille. Ne pas se tenir devant ou derrière la motoneige. Faire accélérer le moteur graduellement pour faire tourner la chenille très doucement lorsqu'elle ne repose pas au sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être ajustés de façon optimale. Bien serrer tous les dispositifs de verrouillage des réglages.

7. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant la motoneige avant de la mettre en marche. Notez que personne ne doit se trouver devant ou derrière la motoneige.
8. Actionner l'accélérateur à quelques reprises pour voir si la manette fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
9. S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.
10. Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
11. Vérifier le mécanisme du frein de stationnement. Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
12. Phares et feux — Les phares, le feu arrière et le feu d'arrêt sont des pièces standard. S'assurer qu'elles ne sont pas recouvertes de saleté ou de neige et qu'elles fonctionnent adéquatement.
13. Vérifier le fonctionnement du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS), des interrupteurs d'arrêt du moteur, du commutateur de phare, du feu arrière, du feu d'arrêt et des voyants.

LISTE DE CONTRÔLE AVANT UTILISATION		
ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Vêtements	Se vêtir chaudement. Porter des vêtements conçus pour faire de la motoneige.	
Carrosserie y compris le siège, les repose-pieds, les phares et les feux, les commandes et les instruments	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Skis et direction	Liberté de mouvement et fonctionnement adéquat.	
Essence et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.	
Préfiltre du silencieux d'admission d'air	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Compartiment de rangement	Verrouillé et ne contient pas d'objets lourds ou fragiles.	
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de verrouillage des pièces réglables serrés.	
Accélérateur	Fonctionnement adéquat.	
Chenille et roues de support	Liberté de mouvement.	
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.	
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat. Attacher le cordon coupe-circuit à un œillet du vêtement du conducteur.	

Comment conduire

Habillement

Portez des vêtements appropriés à l'utilisation de la motoneige. Ils doivent être confortables et pas trop ajustés. Vérifiez les prévisions météorologiques avant de partir. Habillez-vous en fonction de la température la plus basse prévue. Le port d'un sous-vêtement thermique assure une bonne isolation.

Portez toujours un casque protecteur approuvé pour assurer votre sécurité et votre confort. En plus de garder au chaud, il réduit le risque de bles-

sure. Portez ou ayez toujours avec vous une tuque, un passe-montagne et un masque. Des lunettes ou une visière qui se fixent au casque sont indispensables.

Pour vous protéger les mains, vous devez porter des gants ou des mitaines de motoneigiste bien isolés et permettant de manier facilement les commandes de la motoneige.

Pour faire de la motoneige, on vous recommande de porter des bottes de nylon ou de cuir à semelle de caoutchouc et doublure de feutre.

Essayez de vous garder bien au sec lorsque vous faites de la motoneige. Dès que vous êtes à l'intérieur, enlevez votre habit et vos bottes, et faites-les sécher avant de les remettre.

Ne portez pas de foulard long ou de vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles de la motoneige.

Ce qu'il faut emporter

Chaque motoneigiste devrait emporter les pièces de rechange et outils de base suivants pour pouvoir se dépanner ou aider les autres en cas d'urgence.

- Ce Guide du conducteur
- Des bougies de rechange et une clé
- Du ruban adhésif
- Une courroie d'entraînement de rechange
- Des ampoules de rechange
- Une trousse d'outils
- Un couteau
- Une lampe de poche.

Ajoutez d'autres articles en fonction de la distance à parcourir et de la durée de la randonnée.

Position de conduite

La position de conduite et le transfert de poids sont deux principes de base qui permettent de manier une motoneige. Lorsque vous tournez sur une pente, vous et votre passager devez être prêts à transférer votre poids pour aider la motoneige à tourner dans la direction voulue. Le conducteur de même que le ou les passagers ne doivent jamais mettre les pieds à l'extérieur de la motoneige. Avec l'expérience, vous apprendrez à transférer votre poids dans les courbes à différentes vitesses et à franchir une pente en maintenant votre équilibre.

La position assise assure généralement le meilleur équilibre et le meilleur contrôle. Cependant, il est préférable dans certains cas de se tenir debout, à genoux ou semi-accroupi.

Le débutant devrait se familiariser avec la motoneige en circulant à basse vitesse sur un terrain plat avant de partir en randonnée.



AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de manœuvres qui dépassent vos capacités.

Position assise

Pour conduire votre motoneige sur un terrain plat qui vous est familier, vous placez au centre du siège et gardez les pieds sur les marchepieds. Conservez une certaine flexibilité dans les genoux et les hanches afin d'absorber les chocs.



Position semi-accroupie

Position semi-accroupie non assise et pieds sous le corps en position accroupie, de façon que les jambes puissent absorber les chocs lorsque vous circulez en terrain inégal. Évitez les arrêts brusques.



Position à genoux

Placez un pied sur le marchepied et le genou opposé sur le siège. Évitez les arrêts brusques.



Position debout

Placez les deux pieds sur les marchepieds. Les genoux doivent rester souples pour absorber les chocs des surfaces inégales. Cette position offre une meilleure visibilité et facilite le transfert de poids. Évitez les arrêts brusques.



Transport d'un passager

Certaines motoneiges ne peuvent prendre à leur bord que le conducteur, alors que sur d'autres, jusqu'à deux passagers peuvent y prendre place. On recommande de consulter les indications sur le véhicule afin de savoir si des passagers peuvent y monter et, si c'est le cas, combien. Il faut toujours respecter ces indications. Il est dangereux de surcharger une motoneige qui n'est pas conçue à cet effet.

Même si des passagers peuvent y prendre place, on doit s'assurer que ceux-ci présentent les caractéristiques physiques que requiert la pratique d'un sport comme la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien ou la courroie du siège. Il est important que le passager respecte ces exigences physiques pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Lorsqu'un adulte et un enfant sont passagers sur une motoneige conçue pour deux passagers, BRP recommande que l'enfant prenne place au centre. L'adulte assis à l'arrière pourra ainsi garder l'oeil ouvert sur l'enfant et le retenir au besoin. De plus, l'enfant sera mieux protégé du vent et du froid s'il est au centre.

Il revient à chaque conducteur d'assurer la sécurité de ses passagers et de les informer des notions de base entourant la pratique du sport de la motoneige.

AVERTISSEMENT

- Les passagers ne doivent utiliser que les sièges conçus à cet effet. Ne jamais permettre à quiconque de s'asseoir entre le guidon et le conducteur.
- Le siège de chaque passager doit être muni d'une courroie de sécurité et de poignées de maintien en plus de répondre aux normes du SSCC (Snowmobile Safety and Certification Committee).
- Les passagers et les conducteurs doivent toujours porter des casques approuvés, ainsi que des vêtements chauds et convenant à ce sport. S'assurer qu'aucune partie de peau n'est exposée.
- Si, une fois en route, un passager est inconfortable ou ne se sent pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, il doit demander tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

La conduite avec des passagers diffère de la conduite seule. Le conducteur est avantagé, puisqu'il connaît la prochaine manœuvre et peut se préparer en conséquence. Le conducteur bénéficie également de la stabilité que lui offre le guidon auquel il s'agrippe. Les passagers, par contre, dépendent de l'utilisation prudente et sécuritaire du véhicule par le conducteur. De plus, le langage corporel est limité avec les passagers et le conducteur voit parfois bien mieux la piste devant lui que les passagers. Par conséquent, il doit effectuer les démarrages et les arrêts en douceur s'il transporte des passagers, sans compter qu'il doit réduire sa vitesse de conduite. Le conducteur doit également aviser les passagers de la présence de côtes, bosses, branches, etc. Une bosse imprévue peut faire tomber les passagers. Il est important de rappeler aux passagers de s'incli-

ner également dans les virages sans toutefois faire basculer le véhicule. On recommande de procéder avec un soin extrême, de circuler doucement et de jeter souvent un œil sur les passagers.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on circule avec un passager:

- La capacité de freinage et la maniabilité diminuent. Ralentir et prévoir un espace additionnel pour manœuvrer.
- Ajuster la suspension selon le poids.

Pour de plus amples renseignements sur le réglage de la suspension, voir le chapitre *PERSONNALISATION DE LA CONDUITE*.

Il faut faire preuve d'une prudence extrême et circuler encore plus lentement avec de jeunes passagers. Vérifier fréquemment si l'enfant se tient solidement et s'il est bien placé avec les pieds sur les marchepieds.

Variations dans la conduite et le terrain

Sentier entretenu

Pour circuler sur un sentier entretenu, on préfère généralement la position assise. Ne faites pas la course et surtout gardez la droite. Soyez prêt à toute éventualité. Conformez-vous aux indications des panneaux de signalisation. Ne pas zigzaguer sur le sentier.

Sentier non entretenu

À moins qu'il ait neigé récemment, attendez-vous à circuler sur des surfaces ondulées et à traverser des bancs de neige. À vitesse excessive, ces surfaces peuvent être douloureuses. Ralentir. Maintenir le guidon et se tenir en position semi-accroupie. Les pieds doivent se trouver sous le corps en position semi-accroupie

pour absorber les secousses. Si le sentier est ondulé sur une longue distance, on peut adopter la position à genoux. Cette position offre un certain confort et permet une plus grande liberté de mouvement pour conduire. Méfiez-vous des pierres et des souches cachées sous la neige récente.

Neige épaisse

Quand la neige est épaisse et poudreuse, votre motoneige peut avoir tendance à s'enfoncer. Si c'est le cas, tournez en faisant la plus grande courbe possible et dirigez-vous vers une surface plus ferme. Si la motoneige s'enfonce, et cela nous arrive tous, ne faites pas patiner la chenille, car cela enfoncera davantage le véhicule. Il faut plutôt arrêter le moteur, descendre, puis soulever et déplacer l'arrière du véhicule. Ensuite, tapez un chemin devant la motoneige. Quelques pieds suffisent généralement. Refaire démarrer le moteur. Placez-vous debout et balancez légèrement la motoneige tout en actionnant lentement et graduellement l'accélérateur. Si l'avant cale, placez les pieds vers l'arrière des repose-pieds; si l'arrière cale, placez les pieds vers l'avant. Ne rien mettre sous la chenille en guise de support. Assurez-vous que personne ne se trouve devant ou derrière la motoneige lorsque le moteur tourne. Tenez-vous loin de la chenille. Tout contact avec une chenille en mouvement peut occasionner des blessures.

Glace

Circuler sur des lacs ou des rivières gelés peut être fatal. Évitez les cours d'eau. Si vous ne connaissez pas la région, demandez aux autorités locales ou aux gens qui habitent cette région de vous renseigner sur les conditions de la glace, les charges et les décharges d'eau, les sources, les courants d'eau ou les autres sources de

danger. Ne circulez jamais sur une surface de glace trop mince pour supporter votre poids et celui de votre motoneige. Il peut être dangereux de circuler en motoneige sur toute surface glacée si vous omettez de prendre certaines précautions. La glace ne permet pas de bien maîtriser une motoneige ou tout autre véhicule. La traction au démarrage, lors des virages et des arrêts est beaucoup moins efficace sur la glace que sur la neige. Ainsi, ces distances peuvent être beaucoup plus grandes. Notez également que la maniabilité de la motoneige est alors réduite à son minimum et que les dangers de dérapage sont omniprésents. Pour conduire sur la glace, ralentissez et soyez prudent. Prévoyez une assez grande distance pour vous arrêter et pour virer. Cela est particulièrement nécessaire la nuit.

Neige compactée

Ne sous-estimez pas le danger que représente la neige compactée. Il peut être difficile de circuler sur cette surface à cause du manque d'adhérence au sol des skis et de la chenille. Il est recommandé de ralentir et d'éviter d'accélérer, de tourner ou de freiner brusquement.

Montée

Il existe deux types de pentes — la pente découverte comportant quelques arbres, falaises ou autres obstacles, et la pente qu'on doit gravir en ligne droite. Dans le premier cas, vous devez monter à flanc de colline ou en slalom. Placez-vous en angle par rapport à la colline. Mettez-vous à genoux sur la motoneige. Gardez toujours votre poids vers le haut de la pente. Circulez à une vitesse moyenne et constante. Dirigez-vous le plus loin possible dans une direction, puis bifurquez en déplaçant votre poids en conséquence.

Le deuxième cas peut comporter certaines difficultés. Adoptez la position debout, accélérez avant de commencer à monter, puis diminuez l'accélération afin d'empêcher la chenille de patiner.

Dans les deux cas, plus l'inclinaison est grande, plus il faut aller vite. Ralentissez toujours en arrivant au sommet. S'il devient impossible d'avancer, ne faites pas tourner la chenille inutilement. Arrêtez le moteur, dégagez les skis en les tirant vers la partie descendante et placez l'arrière de la motoneige vers le haut de la pente. Faites redémarrer le moteur et maintenez une légère pression sur l'accélérateur. Placez-vous de façon à ne pas basculer, puis redescendez.

Descente

Quand on descend, il est important de bien maîtriser sa motoneige en tout temps. Lorsque vous descendez une pente abrupte, maintenez votre centre de gravité le plus bas possible et gardez les deux mains sur le guidon. Maintenez une légère pression sur l'accélérateur et laissez descendre la motoneige pendant que le moteur tourne. Si vous prenez trop de vitesse, freinez fréquemment à petits coups. Ne freinez jamais au maximum, sinon la chenille se bloquera.

Circulation à flanc de colline

Pour circuler à flanc de colline ou pour monter ou descendre une pente, il faut observer certaines règles de sécurité. Conducteur et passager doivent transférer leur poids vers l'amont afin d'assurer une certaine stabilité. La position recommandée est la position à genoux ou accroupie, le genou de la jambe du côté aval sur le siège et le pied de la jambe du côté amont sur le marche-pied. Préparez-vous à transférer votre poids aussi vite que nécessaire. Nous recommandons aux débutants de ne pas circuler à flanc de colline ni de monter de pentes abruptes.

Neige fondante

Il faut toujours éviter la neige fondante. Assurez-vous qu'il n'y a pas de neige fondante avant de traverser un lac ou une rivière. Si vous apercevez des taches sombres sous la glace, quittez immédiatement cette surface. De la glace et de l'eau peuvent être projetées sur la motoneige qui suit. De plus, il est difficile et parfois impossible de dégager une motoneige enfoncée dans de la neige fondante.

Brouillard et tempêtes de neige

Sur les sentiers comme sur les lacs ou rivières, un brouillard ou une tempête de neige peuvent réduire la visibilité. Si vous devez circuler dans le brouillard ou lors d'une tempête de neige, assurez-vous que vos phares et feux sont allumés et conduisez lentement de façon à être à l'affût des obstacles. Si vous n'êtes pas certain de votre chemin, arrêtez-vous. Gardez une bonne distance derrière les autres motoneigistes pour améliorer votre visibilité et votre temps de réaction.

Région inconnue

Lorsque vous circulez dans une région inconnue, conduisez très prudemment. Avancez assez lentement pour reconnaître les différents dangers (clôtures, poteaux, ruisseaux, roches, fossés, fils, etc.) qui peuvent mettre un terme à votre randonnée. Soyez prudent même dans les sentiers entretenus. Circulez à vitesse modérée afin de voir ce qui vous attend à la sortie d'une courbe ou au sommet d'une colline.

Éblouissement

Les journées ensoleillées peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement causé par le reflet du soleil sur la neige peut vous aveugler au point que vous ne puissiez plus distinguer les ravins, fossés ou

autres obstacles. Portez toujours des lunettes de soleil pour conduire dans de pareilles conditions.

Obstacles imprévus

Il peut y avoir des obstacles sous la neige. Si vous conduisez hors des sentiers ou dans les bois, circulez lentement et redoublez de prudence. Si vous conduisez trop vite, le moindre petit obstacle peut devenir très dangereux. Même une petite pierre ou une souche peut faire perdre la maîtrise de la motoneige et occasionner des blessures à ses utilisateurs. Conduisez dans les sentiers reconnus pour réduire les risques d'accident. Soyez prudent, circulez lentement et admirez le paysage.

Fils cachés

Soyez toujours sur vos gardes, surtout sur les terres agricoles anciennement ou actuellement exploitées. Trop d'accidents ont été provoqués par des fils de clôture, des câbles de haubans près des poteaux ou des routes, ou de chaînes et câbles servant à fermer les chemins. Il est essentiel de circuler lentement.

Obstacles et sauts

Il peut être dangereux de sauter les bancs de neige, ponceaux et autres obstacles indiscernables. Pour les éviter, portez une visière ou des lunettes de protection teintées de la bonne couleur et circulez lentement.

Il est imprudent et même dangereux d'effectuer des sauts en motoneige. Cependant, si vous réalisez soudainement que vous devez le faire à cause d'un obstacle imprévu, accroupissez-vous vers l'arrière et maintenez les skis bien droits vers le haut. Accélérez légèrement et protégez-vous le mieux possible en vue de l'impact. Pliez les genoux afin d'absorber le choc.

Virages

Selon les conditions du terrain, il y a deux façons de faire un virage en motoneige. Sur la plupart des surfaces enneigées, le langage du corps est essentiel pour effectuer un virage. Vous devez vous pencher vers l'intérieur de la courbe et déplacer votre poids sur la jambe qui est à l'intérieur de façon à hausser la chenille. En adoptant cette position et en vous avançant le plus possible, vous déplacerez votre poids sur le ski intérieur.

Pour tourner dans de la neige épaisse, il peut être nécessaire dans certains cas de soulever la motoneige pour la déplacer manuellement. Ne vous fatiguez pas trop. Demandez de l'aide. Souvenez-vous qu'il faut soulever avec les jambes et non avec le dos.



Traversée des routes

Vous pourriez avoir à franchir un fossé ou un banc de neige avant de traverser une route. Choisissez un endroit où vous pourrez monter facilement. Mettez-vous en position debout et n'utilisez que la vitesse nécessaire pour monter. Arrivé en haut, arrêtez complètement et assurez-vous qu'il n'y a aucune voiture en vue. Évaluez la descente jusqu'à la route. Traversez la route sous un angle de 90°. S'il y a un banc de neige de l'autre côté de la route, placez les pieds près de l'arrière de la motoneige. N'oubliez pas qu'une motoneige n'est pas conçue

pour circuler sur l'asphalte et qu'il est plus difficile de la diriger sur ce type de surface.

Passages à niveau

Ne circulez jamais sur les voies ferrées. Cela est illégal. Les voies ferrées et les droits de passage sont des propriétés privées. Une motoneige ne peut se mesurer à un train. Avant de franchir un passage à niveau, arrêtez, regardez et écoutez.

Randonnées de nuit

Il peut être plus difficile de voir ou d'être vu selon l'intensité de la lumière du jour ou des lumières artificielles. Il est agréable de se promener en motoneige la nuit. Ce peut être une expérience unique si vous tenez compte que la visibilité est réduite. Avant de partir, assurez-vous que vos phares et vos feux sont propres et qu'ils fonctionnent bien. Ne conduisez pas trop vite de façon à pouvoir vous arrêter facilement lorsque des obstacles se présentent. Ne quittez pas les sentiers et ne vous aventurez jamais en terrain inconnu. Évitez les rivières et les lacs. Les câbles de haubans, les clôtures en fils de fer barbelé, les entrées fermées par des câbles et les autres obstacles ont difficiles à distinguer la nuit. Ne conduisez jamais seul. Ayez toujours une lampe de poche à votre disposition. Tenez-vous loin des quartiers résidentiels et respectez le sommeil des autres.

Randonnées en groupe

Avant de partir, il est important de nommer un chef de sentier pour mener le groupe et un adjoint pour demeurer à l'arrière. Assurez-vous que tous les participants connaissent l'itinéraire et la destination finale. Apportez les outils et l'équipement nécessaires et veillez à avoir assez d'essence pour faire le trajet. Ne doublez jamais le chef de sentier ou tout autre motoneigiste. Servez-vous des signaux

manuels pour avertir ceux qui vous suivent des dangers ou des changements de direction. Aidez les autres motoneigistes au besoin.

Il est toujours IMPORTANT de maintenir une distance de sécurité entre chaque motoneige. Il faut toujours conserver une bonne distance de façon à se laisser l'espace nécessaire pour s'arrêter. Ne suivez jamais une motoneige de trop près. Connaissez la position du motoneigiste qui vous précède.

Signaux

Lorsque vous devez vous arrêter, levez l'une de vos mains au-dessus de votre tête. Pour tourner à gauche, étendez votre bras gauche horizontalement afin de pointer dans cette direction. Pour tourner à droite, étendez le bras gauche et levez la main en position verticale pour que le coude soit replié à angle droit. Signalez toujours vos intentions à ceux qui suivent.

Arrêts dans un sentier

Lorsque c'est possible, garez la motoneige hors du sentier lorsque vous vous arrêtez. Cela réduit les risques de collision avec les autres motoneigistes empruntant le sentier.

Signalisation des sentiers

Les panneaux de signalisation servent à contrôler, diriger ou régir l'utilisation des motoneiges dans les sentiers. Veillez à connaître la signification des panneaux utilisés dans votre région.

Environnement

La faune agrmente vos randonnées en motoneige. Souvenez-vous que, dans leurs déplacements, les animaux traversent les sentiers. Respectez leur privilège; ne les pourchassez pas et ne les harcelez pas. La fatigue et les gaz d'échappement peuvent tuer les

animaux. Éviter les zones dédiées à la protection ou à l'alimentation de la faune.

Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le en silence.

Les principes évoqués dans ce guide ne visent pas à limiter votre plaisir en motoneige; ils visent plutôt à prolonger la sensation de liberté que l'on éprouve en motoneige! Il s'agit de garantir une pratique saine et agréable pour vous et pour les autres et à encourager d'autres gens à partager votre enthousiasme et votre loisir d'hiver préféré. Donc, la prochaine fois que vous chevaucherez votre motoneige, par un beau matin clair, rappelez-vous que vous jouez une partie importante pour l'avenir de ce sport. Contribuez à montrer l'exemple! BRP vous remercie de faire votre part.

Rien n'est plus exaltant que la motoneige. S'aventurer dans les innombrables sentiers qui sillonnent les immensités est une façon saine et agréable de profiter de nos hivers. Cependant, plus le nombre de motoneigistes augmente dans les parcs et les sentiers, plus l'environnement est exposé à différents dommages. L'utilisation abusive de terrains privés et publics, des installations et des ressources entraîne inévitablement des restrictions et des interdictions.

À l'heure actuelle, la plus grande menace à laquelle notre sport fait face est autour de nous. La solution est simple: il faut avoir une attitude responsable quand on fait de la motoneige.

La grande majorité des gens respecte les règles et l'environnement. Chacun de nous doit montrer l'exemple à ceux qui, jeunes et vieux, se familiarisent avec cette activité.

Il y va de notre intérêt de protéger l'environnement. Parce que, à long terme, c'est l'avenir même de notre sport que nous préservons.

Sensible à l'importance de cette question et du rôle que peuvent jouer les motoneigistes pour préserver les endroits où ils pratiquent leur sport, BRP a lancé la campagne «Laisser peu de traces» à leur intention.

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit d'un endossement, d'un rapport de respect, d'une volonté de donner l'exemple en agissant concrètement. C'est un engagement envers la protection de l'environnement en général, les soins dont il faut l'entourer, les animaux qui y vivent et les amateurs de plein air qui aiment aussi s'y retrouver. Avec ce thème, nous espérons rappeler aux motoneigistes que le respect de l'environnement est crucial non seulement pour notre sport, mais pour les générations à venir aussi.

Si on vous demande de laisser peu de traces derrière vous, ce n'est pas pour modérer votre enthousiasme! C'est une invitation à le pratiquer avec respect!

Laisser peu de traces, c'est conduire sa motoneige de façon responsable en respectant le lieu où l'on se trouve. Vous laissez peu de traces quand vous suivez les principes suivants.

Vous êtes informés. Vous vous procurez des cartes, des copies de règlements et d'autres renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune ou d'autres organismes publics. Vous connaissez les règlements et les respectez, y compris les limites de vitesse!

Vous évitez de passer sur les arbrisseaux, les arbustes ainsi que sur les pelouses et vous ne coupez pas de bois. En terrain plat ou dans les zones où circulent de nombreuses motoneiges, vous suivez les pistes prévues pour la motoneige. Souvenez-vous qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et votre sécurité.

Vous respectez la faune et prêtez une attention toute particulière aux femelles accompagnées de petits et aux animaux qui souffrent du manque de nourriture. Le stress peut rapidement épuiser leurs dernières réserves d'énergie. Laissez aux animaux les endroits qui leur sont réservés!

Vous respectez l'affichage sur les barrières et les autres indications en général, et n'oubliez pas que ceux qui laissent peu de traces ne jettent pas d'ordures!

Éloignez-vous des zones de nature protégées. Les véhicules y sont interdits. Vous savez reconnaître les limites.

Vous demandez la permission avant de passer sur un terrain privé. Vous respectez le droit de propriété et la tranquillité d'autrui. Bien sûr, les motoneiges sont beaucoup moins bruyantes qu'auparavant, mais vous évitez quand même de faire tourner le moteur à haut régime dans les endroits paisibles.

Les motoneigistes connaissent mieux que quiconque les efforts qui ont été faits pour leur donner accès à des endroits pour pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect des autres. Ces efforts se poursuivent avec la même énergie aujourd'hui.

En respectant les endroits que l'on visite, peu importe la région, nous aidons à faire en sorte de pouvoir utiliser ces sentiers longtemps encore. Vous conviendrez que c'est une bonne raison de faire un effort pour laisser peu de traces. Mais il y en a d'autres.

Les motoneigistes aiment profiter de l'hiver et de la nature majestueuse qui nous entoure; laisser le moins de traces possible contribue à protéger ce privilège. Ainsi, nous pourrions faire connaître les plaisirs de l'hiver et de la motoneige à d'autres. Et notre sport se développera!

Laisser peu de traces est une preuve de bon sens. Après tout, il est inutile de labourer les sentiers ou de sillonner des forêts vierges en écrasant tout sur votre passage! Que vous utilisiez une motoneige Ski-Doo haute performance, une MX Z sportive ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites. Montrez qu'on peut s'amuser sans tout détruire!

ÉTIQUETTE MOBILE

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXX

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

***NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**



704 901 107

vmo2006-005-009_fr

ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les normes de sécurité ont été établies par le SSCC (Snowmobile Safety and Certification Committee), dont BRP fait partie. Pour facilement constater si votre motoneige est conforme à ces normes, repérez l'étiquette de certification apposée sur une partie verticale à droite du véhicule.

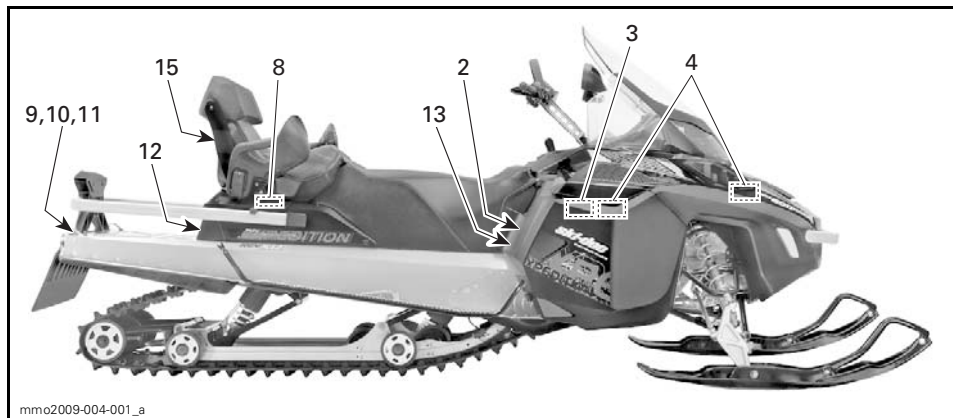
Cette étiquette indique que des essais ont été faits par un laboratoire indépendant pour déterminer si cette motoneige est conforme aux normes de sécurité du comité.



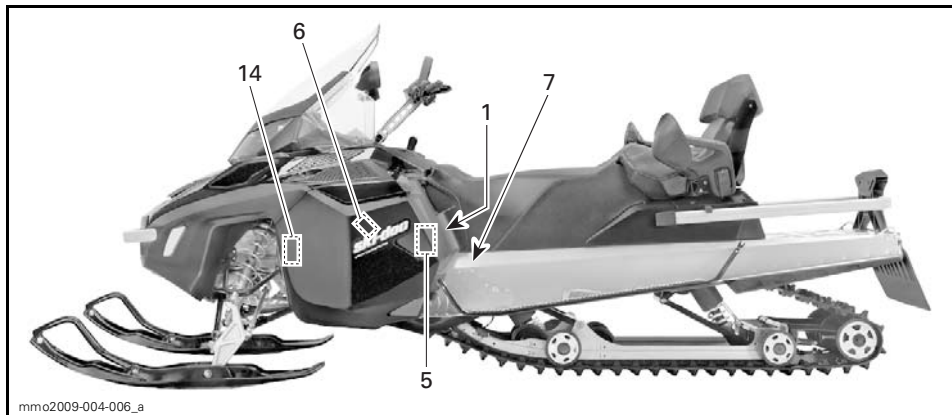
Les étiquettes AVERTISSEMENT et ATTENTION sont également importantes puisqu'elles portent sur l'entretien et le fonctionnement de la motoneige. Assurez-vous que ces étiquettes demeurent sur la motoneige et que les utilisateurs (conducteur et passager) suivent leurs indications à la lettre.

Si les étiquettes se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Prière de lire attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser la motoneige.



mme2009-004-001_a



mmo2009-004-006_a

AVERTISSEMENT

- Lire et comprendre toutes les étiquettes d'avertissements et le guide du conducteur avant utilisation. Si le guide est introuvable, demandez-en un nouveau à votre concessionnaire.
- Familiarisez-vous avec votre véhicule. Les personnes inexpérimentées peuvent sous-estimer les risques et être surpris par le comportement spécifique du véhicule et des conditions du terrain. Conduisez lentement.

- La vitesse excessive et la conduite irresponsable peuvent causer la mort TOUJOURS adapter votre vitesse selon les conditions de neige et les circonstances environnantes.

- Le contrôle de la direction et le freinage peuvent être réduits sur la neige compactée, la glace ou les routes. Réduisez votre vitesse et allouez plus d'espace pour tourner ou freiner.

- Respectez les lois sur l'âge minimal du conducteur. Le fabricant recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.

TOUS LES CONDUCTEURS ET PASSAGERS DOIVENT LIRE CE QUI SUIT:

Évitez les surprises!
SOYEZ AUX AGUETS pour les imprévus. Conduisez défensivement.

- Scrutez constamment pour repérer personnes, objets, conditions et autres véhicules.

- Évitez la glace mince / étendue d'eau non gelée.
- Redoublez de vigilance hors sentier.

TOUJOURS porter un CASQUE approuvé DOT et des vêtements appropriés à la motoneige.

Ne JAMAIS utiliser ce véhicule sous l'influence de drogues ou alcool même en tant que passager.



mmo2009-004-002_fr

INSTRUCTION 1

AVERTISSEMENT

AVANT DE DÉMARRER :

1. Attachez le cordon coupe-circuit à votre vêtement.
2. Vérifiez le bon fonctionnement des manettes d'accélérateur et de frein avant chaque démarrage. Elles doivent revenir à leur position initiale lorsque relâchées.
3. Engagez le frein de stationnement.
4. Tournez le guidon au maximum de chaque côté pour vérifier les interférences et le libre fonctionnement.

APRÈS LE DÉMARRAGE :

1. Déconnectez le cordon coupe-circuit pour vérifier qu'il arrête le moteur.
2. Redémarrez et enfoncez le bouton d'arrêt d'urgence pour vérifier qu'il arrête le moteur.
3. Désengagez le frein de stationnement avant le départ pour éviter la surchauffe et la perte du frein.

Ce véhicule a été conçu pour un (1) conducteur et autant de passagers qu'il y a de sièges avec courroies ou poignées installés sur le véhicule et rencontrant la norme SSCC.

Lors de la conduite avec passager :

- La capacité de freinage et la direction sont réduites. Réduisez votre vitesse et prévoyez plus d'espace pour manœuvrer.
- Ajustez les suspensions selon le poids.

N'OUBLIEZ PAS : VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE VOTRE PASSAGER!

mmo2009-004-003_fr

INSTRUCTION 2

ATTENTION

Ce moteur a été spécifiquement conçu et testé avec de l'huile semi-synthétique 2-temps XPS (293 600 101). L'utilisation de tout autre type d'huile à moteur 2-temps peut causer de graves dommages au moteur et peut annuler la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile semi-synthétique 2-temps XPS.

mmo2009-004-004_fr

INSTRUCTION 3

WARNING

Beware of HOT parts!

AVERTISSEMENT

Attention aux pièces CHAUDES!

516002664

A33A2GA

INSTRUCTION 4

CAUTION	ATTENTION
<ul style="list-style-type: none"> To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer. Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage. 	<ul style="list-style-type: none"> Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatifs au bruit. San absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

mmo2007-009-051

INSTRUCTION 5

⚠ WARNING

This guard must ALWAYS be in place when engine is running. Beware of rotating parts – they could cause injuries or catch your clothing.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce garde-courroie doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur fonctionne. Attention aux pièces en rotation – elles peuvent vous blesser ou capter vos vêtements.

A33A2FA 516 002 670

INSTRUCTION 6

⚠ WARNING / AVERTISSEMENT

This guard must ALWAYS be in place when engine is running.

Ce garde doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur fonctionne.

mmo2009-004-007

INSTRUCTION 7

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais s'asseoir sur cette surface.
- Ne jamais transporter directement une charge sur cette surface.
- Toujours se servir d'un support BRP pour transporter une charge.

mmo2009-004-008_fr

INSTRUCTION 8

⚠ AVERTISSEMENT

- NE JAMAIS SE TENIR DERRIÈRE ou près d'une chenille qui tourne.
- Seulement faire tourner la chenille à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre. Une chenille brisée ou des débris pourraient être projetés avec grande puissance pouvant sectionner une jambe ou causer d'autres blessures sérieuses.

mmo2009-004-009_fr

INSTRUCTION 9

⚠ AVERTISSEMENT

SUPPORTER OU REMORQUER UNE CHARGE PEUT AFFECTER LA COMMANDE DE DIRECTION ET LA CAPACITÉ DE FREINAGE.

PORTER - Ne jamais s'asseoir à la place du cargo.
- Ne jamais et ni excéder la capacité de charge maximum (à la place du cargo).
CHARGE MAXIMUM du cargo: 30 kg / 66 lbs

REMORQUAGE - Utilisez toujours une barre de remorquage rigide et bien ancrée.
- Réduisez toujours votre vitesse.
- N'exécutez jamais les charges suivantes:
EFFORT DE TRACTION: 5000N / 1124 lbf MAX.
CHARGE VERTICALE: 100N / 22.5 lbf MAX.

mmo2009-004-011_fr

INSTRUCTION 10

⚠ AVERTISSEMENT



mmo2009-004-010_fr

INSTRUCTION 11

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de réduire les risques de blessures, toujours bien verrouiller le siège sur son support avec le loquet et s'assurer que le coffre dessous le siège soit verrouillé avant l'utilisation du véhicule.

INSTRUCTION POUR ENLEVER LE SIÈGE DU PASSAGER:
Appuyer sur le loquet situé à l'arrière du siège et soulever l'arrière du siège vers le haut pour le libérer. Tirer le siège vers l'arrière pour le dégager de ses rainures.

POUR INSTALLER LE SIÈGE DU PASSAGER:
Déposer le siège sur son support en alignant les crochets en J dans leurs rainures respectives. Pousser le siège fermement vers l'avant pour engager les crochets en J. Presser sur l'arrière du siège afin de verrouiller le loquet.

mmo2009-004-005_fr

INSTRUCTION 12


⚠ WARNING | ⚠ AVERTISSEMENT



mmo2006-003-007_a

INSTRUCTION 13 - MODÈLES EUROPÉENS

EMISSION CONTROL INFORMATION
 THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS [XXXX] U.S. EPA REGULATIONS FOR SNOWMOBILE SI ENGINES.

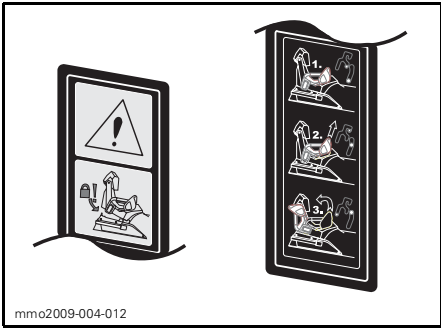


ENGINE FAMILY	XXXX	FAMILLE DE MOTEUR LIMITE DES ÉMISSIONS
FEL	XXXX	DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	XXXX	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXX	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
 CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'EPA DES É.-U. POUR LES MOTONEIGES À MOTEUR SI.
 SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
 VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN
 BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

mmo2007-009-070

INSTRUCTION 14

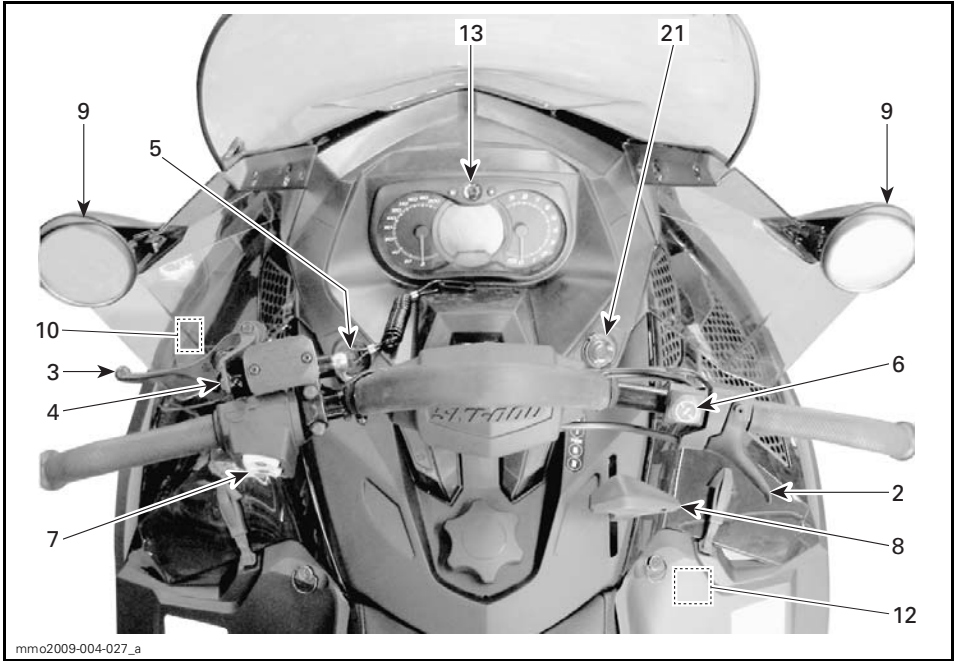


INSTRUCTION 15

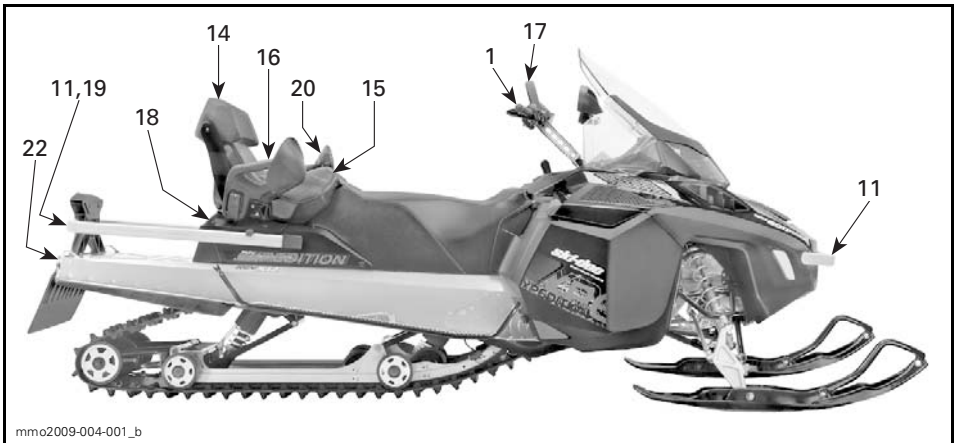
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Quelques-uns de ces instruments, équipements et commandes ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option.



TYPIQUE



TYPIQUE

1) Guidon

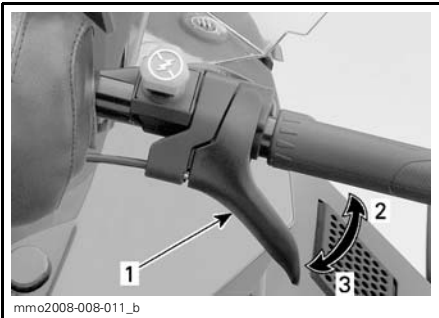
Le guidon sert à diriger la motoneige. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite ou la gauche pour diriger la motoneige, les skis tournent vers la droite ou vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

La stabilité et la maniabilité de la motoneige peuvent être réduites si on tourne rapidement en marche arrière.

2) Manette d'accélérateur

On l'active avec le pouce. Quand on appuie sur l'accélérateur, le régime du moteur augmente. Le moteur revient au ralenti dès qu'on relâche la manette.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

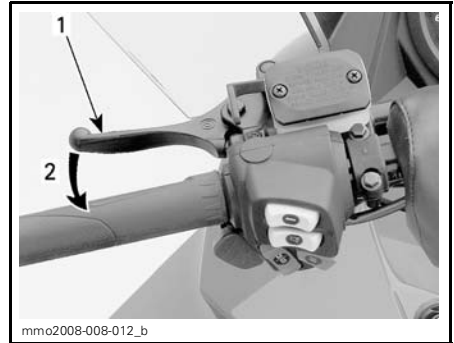
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette avant chaque démarrage. Elle doit revenir à sa position initiale quand on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

3) Manette de frein

Lorsqu'on appuie sur la manette, le frein est serré. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position initiale. Le freinage est pro-

portionnel à la pression exercée sur la manette et dépend du type de terrain et de la neige.

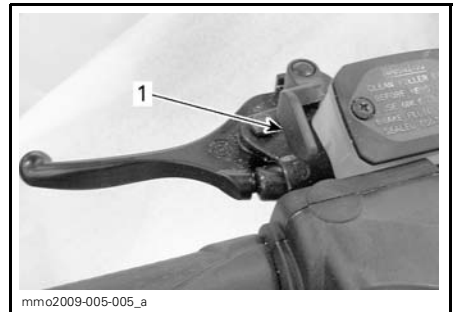


TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour freiner

4) Manette du frein de stationnement

Quand la motoneige est stationnée, serrer le frein de stationnement.



TYPIQUE

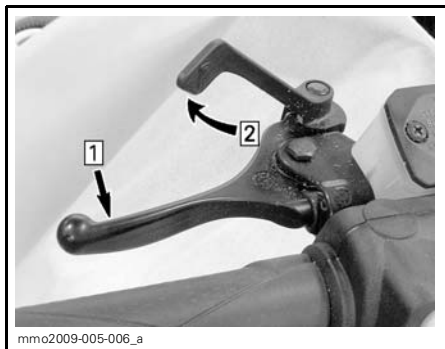
1. Manette de frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien desserré avant d'utiliser la motoneige. Circuler alors que le frein est serré en raison d'une pression constante sur la manette (frottement des plaquettes) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour verrouiller le mécanisme

Comprimer la manette de frein et la maintenir tout en actionnant la manette de frein de stationnement comme le montre l'illustration.



TIPIQUE — POUR VERROUILLER LE MÉCANISME

Étape 1: Comprimer et tenir la manette de frein
Étape 2: Actionner la manette de frein de stationnement

Pour déverrouiller le mécanisme

Presser la manette de frein. La manette de frein de stationnement revient automatiquement à sa position initiale. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.

5) Borne du DESS

Bien brancher la clé DESS à sa borne pour que le véhicule fonctionne.

REMARQUE: Après avoir démarré le moteur, deux courts bips seront émis lorsqu'une clé DESS programmée pour le véhicule est branchée à la borne. Si une autre séquence de bips est émise, se référer à la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour obtenir de l'information concernant les codes de panne du DESS.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours attacher l'oeillet du cordon coupe-circuit à ses vêtements avant de démarrer le moteur.

Lorsqu'on débranche la clé DESS, cela coupe le moteur.

DESS (système de sécurité à encodage numérique)

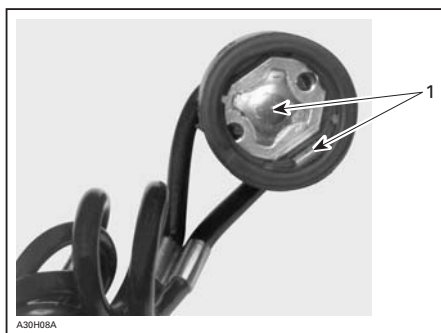
Le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) de ces modèles procure autant de protection qu'une clé de verrouillage conventionnelle. Elle arrête le moteur et empêche la motoneige d'avancer lorsque l'utilisateur tombe accidentellement à la renverse.

La clé DESS fournie avec la motoneige comprend une puce électronique dans laquelle un code numérique exclusif est programmé.

Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO a programmé ce code dans l'ECM (Module de Commande du Moteur) de la motoneige pour qu'elle reconnaisse la clé et ne permette le fonctionnement du moteur qu'avec cette clé.

Si on se sert d'une autre clé DESS, le moteur démarrera, mais n'atteindra pas la vitesse de mise en prise de la poulie motrice pour faire avancer la motoneige.

Vérifier que la clé DESS est libre de saleté et de neige.



CLÉ DESS

1. Libre de saleté et de neige

Clés DESS supplémentaires

Le MCM accepte jusqu'à 8 clés qui peuvent être programmées par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

On recommande d'acheter des clés supplémentaires d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Si on possède plusieurs motoneiges SKI-DOO équipées du DESS, le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO peut programmer le MCM de chacune d'elles pour qu'il reconnaisse le code de chacune des clés.

6) Interrupteur d'arrêt du moteur

Il s'agit d'un interrupteur à deux positions. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, mettre le bouton à la position ARRÊT (abaissé) et serrer simultanément le frein. Pour faire redémarrer le moteur, le bouton doit être en position MARCHÉ (élevé).



POSITION ARRÊT



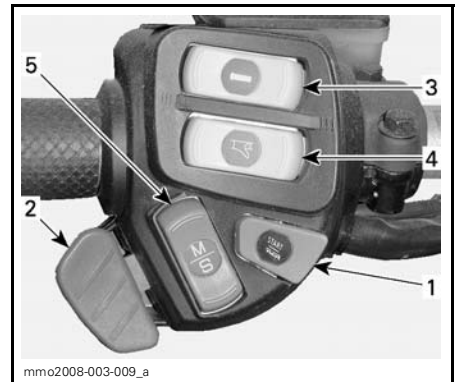
POSITION MARCHÉ

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent se familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur en l'actionnant à quelques reprises pour arrêter le moteur, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une situation d'urgence provoquée par une défaillance, repérer et corriger le problème avant de faire redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

7) Interrupteur multifonctionnel



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage
2. Commutateur de phare
3. Interrupteur de poignées chauffantes
4. Interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante
5. Bouton de mode/réglage

Bouton de démarrage

Appuyer sur le bouton pour démarrer le moteur. Consulter le passage *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*.

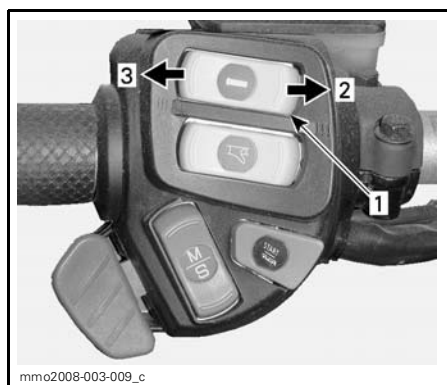
Commutateur de phare

Appuyer sur le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement. Les feux sont toujours allumés lorsque le moteur tourne.

Interrupteur de poignées chauffantes

REMARQUE: Les poignées chauffantes s'activent à un régime supérieur à 1900 tr/mn.

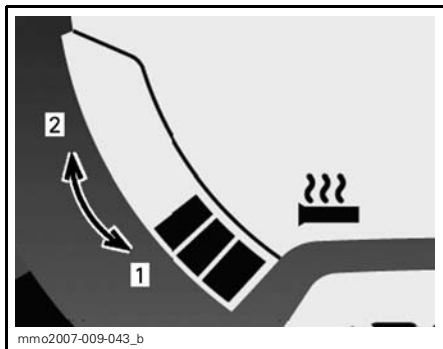
Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder les mains à une température confortable.



INTENSITÉ VARIABLE

1. Interrupteur de poignées chauffantes
2. Augmente la chaleur
3. Réduit la chaleur

L'intensité des poignées chauffantes s'affiche sur l'affichage multifonctionnel.



AFFICHAGE DE L'INTENSITÉ DU CHAUFFAGE

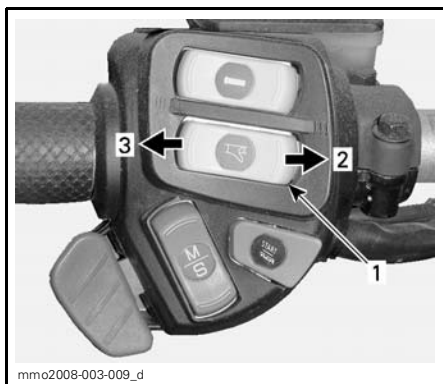
1. Moins chaud
2. Plus chaud

Lorsqu'il ne reste plus aucune barre affichée, les poignées chauffantes s'éteignent.

Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

REMARQUE: La manette d'accélérateur chauffante s'active à un régime supérieur à 1900 tr/mn.

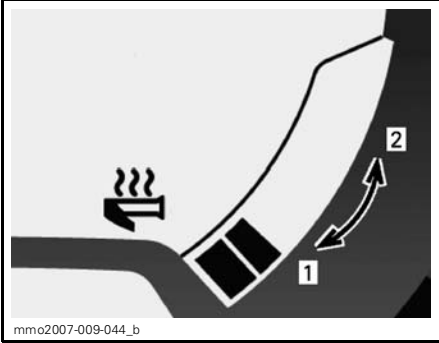
Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder le pouce à une température confortable.



INTENSITÉ VARIABLE

1. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
2. Augmente la chaleur
3. Réduit la chaleur

REMARQUE: L'intensité s'affiche sur l'affichage multifonctionnel lorsqu'on active l'interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage de niveau d'essence revient.



AFFICHAGE DE L'INTENSITÉ DU CHAUFFAGE

1. Moins chaud
2. Plus chaud

Lorsqu'il ne reste plus aucune barre affichée, la manette chauffante s'éteint.

Bouton de mode/réglage

Pour faciliter le réglage des indicateurs, on peut utiliser ce bouton au lieu des deux boutons dans le haut de l'indicateur analogique/numérique.

- Lorsqu'on pousse le bouton vers le haut, il offre les mêmes fonctions que le bouton de MODE (M).
- Lorsqu'on pousse le bouton vers le bas, il offre les mêmes fonctions que le bouton de RÉGLAGE (S).



COMBINÉ D'INTERRUPTEURS

1. Fonction MODE
2. Fonction RÉGLAGE

8) Sélecteur de vitesse

Utiliser ce levier pour changer de rapport. La boîte de vitesses comporte deux rapports de marche avant, une marche arrière et un point mort.

Consulter le passage *FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES* de la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour plus de détails.

REMARQUE: Il faut appuyer sur le pommeau du sélecteur de vitesse pour passer de la 1^{re} vitesse au point mort.

9) Rétroviseurs réglables

Chaque rétroviseur peut être réglé pour répondre aux besoins du conducteur en en faisant délicatement pivoter le miroir de rétroviseur.

⚠ AVERTISSEMENT

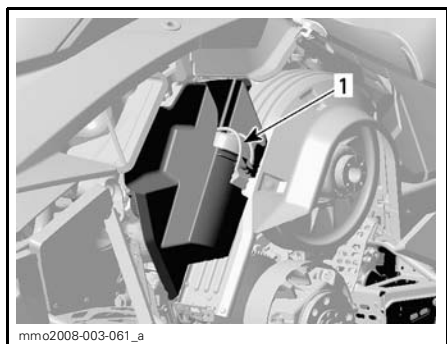
Régler les rétroviseurs du véhicule à l'arrêt dans un endroit sécuritaire.

10) Nécessaire d'outils

Une trousse d'outils spécialement conçue pour l'entretien de base de la motoneige est fournie avec le véhicule.

La trousse d'outils est située dans le compartiment moteur, sur le garde-poulie.

Pour dégager la trousse d'outils du garde-poulie, déverrouiller la patte sous ce dernier et tirer la trousse vers l'avant.



mmo2008-003-061_a

TYPIQUE

1. Trousse d'outils

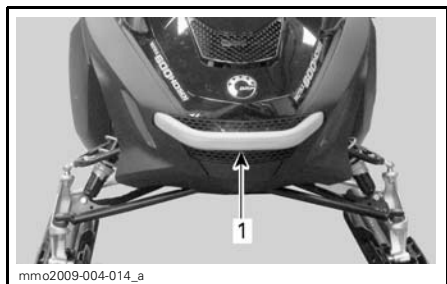
11) Poignées de levage

Utiliser ces poignées pour soulever le véhicule manuellement.



AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.



mmo2009-004-014_a

AVANT

1. Poignée de levage/pare-chocs



mmo2009-004-013_a

ARRIÈRE

1. Poignée de levage/rail du porte-bagages

AVIS Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

12) Poignée du démarreur à rappel

On peut utiliser le démarreur à rappel si le démarreur électrique ne fonctionne pas.

Pour accéder à la poignée du démarreur à rappel, consulter le passage **CARROSSERIE** de la section **PROCÉDURES D'ENTRETIEN** et:

- Enlever le panneau latéral supérieur.
- Ouvrir le panneau latéral inférieur droit.



mmo2009-004-015_a

1. Poignée du démarreur à rappel

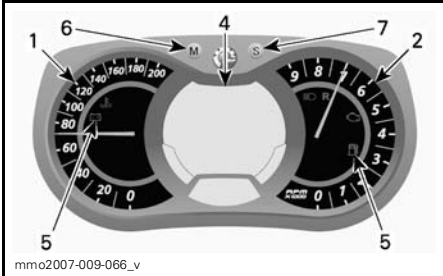
Pour engager le mécanisme, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir puis la tirer vigoureusement. Relâcher lentement la poignée.

13) Indicateur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler les fonctions de l'indicateur multifonctionnel alors qu'on conduit.

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique



1. Indicateur de vitesse
2. Tachymètre
3. Affichage numérique
4. Indicateur multifonctionnel à affichage numérique
5. Voyants
6. Bouton de mode (M)
7. Bouton de réglage (S)

REMARQUE: L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Indicateur de vitesse

Il indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH selon le réglage.



PARTIE GAUCHE DE L'INDICATEUR

Tachymètre (tr/mn)

Il mesure le régime du moteur (tr/mn). Multiplier par 1000 pour obtenir le régime réel.







PARTIE DROITE DE L'INDICATEUR

Voyants



TYPIQUE — VOYANTS

Voir le tableau plus bas pour obtenir plus de détails.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES (ENSEMBLES X ET LIMITED SEULEMENT)	DESCRIPTION
 	4 bips courts toutes les 2 minutes	LOW OIL	Le niveau d'huile à injection est bas. Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis remplir le réservoir d'huile à injection.
	—	—	Le niveau d'essence est bas. Il n'y a plus qu'une barre sur l'indicateur de niveau d'essence. Faire le plein d'essence dès que possible.
	—	—	Le feu de route est sélectionné.
DESS	Consulter le passage <i>CODES DE PANNES DU VOYANT DESS</i> de la <i>SYSTÈME DE CONTRÔLE</i> .		

Consulter la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour plus de renseignements concernant les voyants.

Bouton de mode (M)

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

Bouton servant à naviguer dans l'affichage multifonctionnel.

REMARQUE: Le bouton de mode de l'interrupteur multifonctionnel présente les mêmes fonctions et peut également être utilisé.

Bouton de réglage (S)

Bouton servant à naviguer dans l'affichage multifonctionnel ou à le régler.

REMARQUE: Le bouton de réglage (S) de l'interrupteur multifonctionnel présente les mêmes fonctions et peut également être utilisé.

Affichage multifonctionnel numérique

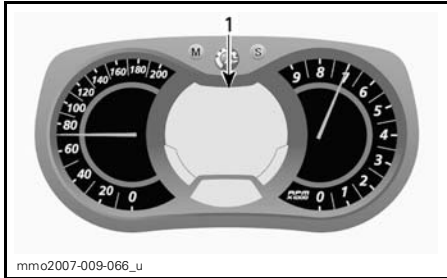
Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

L'indicateur multifonctionnel à affichage numérique fournit diverses informations en temps réel au conducteur en anglais seulement.

AVERTISSEMENT

La lecture de l'indicateur à affichage numérique peut distraire le conducteur lorsqu'il utilise le véhicule surtout s'il passe fréquemment d'une caractéristique à l'autre. Le fait d'être distrait peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves ou la mort. Avant de lire l'information sur l'indicateur à affichage numérique, s'assurer que la voie est libre et qu'il n'y a aucun obstacle à proximité, puis ralentir. Immobiliser la motoneige dans un endroit sécuritaire loin du sentier pour effectuer tout réglage.

De plus, l'affichage numérique de l'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motos-neiges SKI-DOO.



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

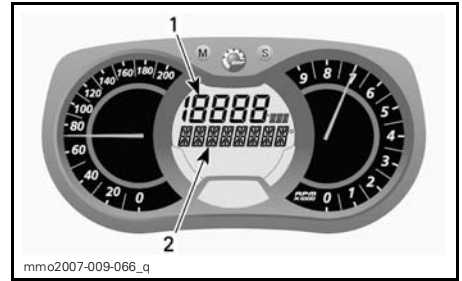
1. Affichage multifonctionnel

CARACTÉRISTIQUES	
FONCTIONS	CONSULTER
Indicateur de vitesse	A
Tachymètre (RPM)	B
Odomètre	C
Totalisateur journalier A ou B	D
Compteur horaire	E
Niveau d'essence	F
Altitude	G
Vitesse de pointe	H
Vitesse moyenne	I
Intensité des poignées chauffantes	J
Intensité de la manette d'accélérateur chauffante	K
Affichage de messages	L
Température du liquide refroidissement	M

A) Indicateur de vitesse

En plus d'être indiquée sur l'indicateur de vitesse analogique, la vitesse du véhicule s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel.

La vitesse du véhicule s'affiche sur l'affichage 1 ou 2.



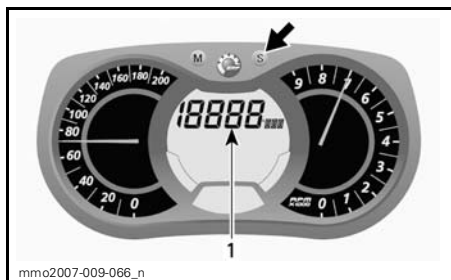
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

- Affichage 1
- Affichage 2

Se servir du bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage voulue, puis procéder comme suit:



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode indicateur de vitesse.



1. Mode indicateur de vitesse

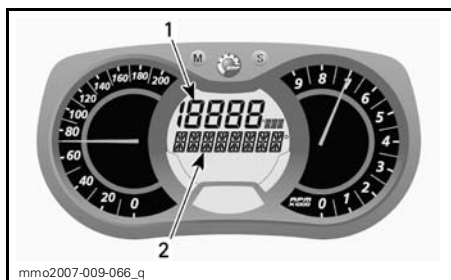
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



B) Tachymètre (RPM)

En plus d'être indiqué sur le tachymètre analogique, le régime du véhicule s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel.

Le régime du moteur s'affiche sur l'affichage 1 ou 2.



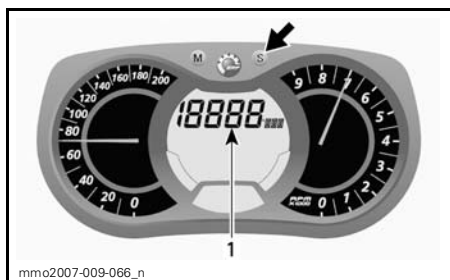
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

1. Affichage 1
2. Affichage 2

Se servir du bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage voulue, puis procéder comme suit:



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode régime.



1. Mode régime

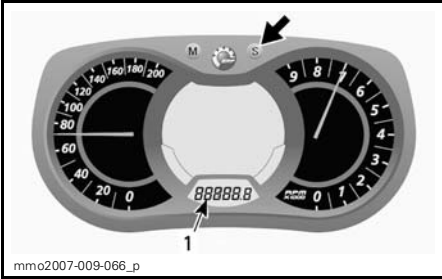
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



C) Odomètre

Il enregistre la distance totale parcourue.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode odomètre.

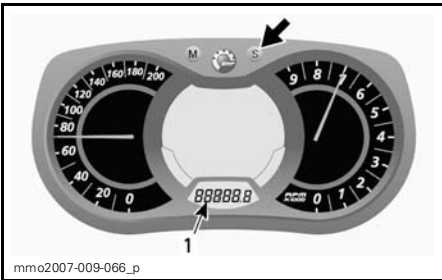


1. Mode odomètre

D) Totalisateur journalier A ou B

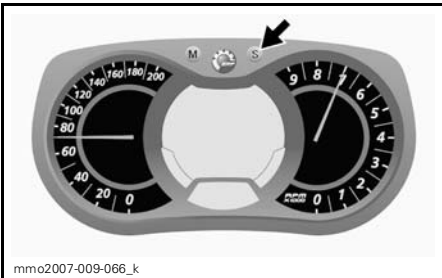
Les totalisateurs journaliers indiquent la distance parcourue depuis qu'ils ont été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B).



1. Mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le totalisateur à zéro.

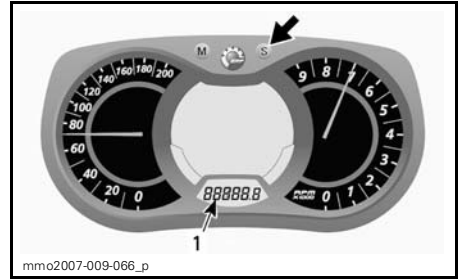


mmo2007-009-066_k

E) Compteur horaire

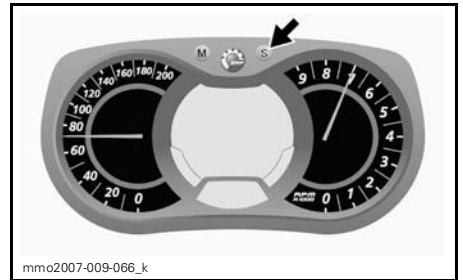
Il enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche, et ce depuis que le compteur a été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode compteur horaire (HrTRIP).



1. Mode compteur horaire (HrTRIP)

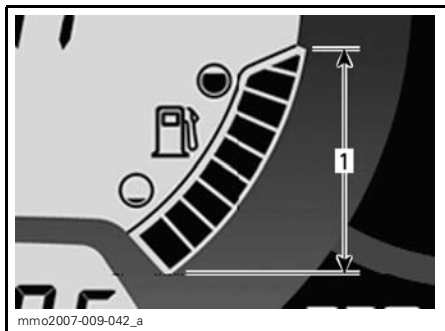
Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le compteur à zéro.



mmo2007-009-066_k

F) Niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique continuellement la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir.



NIVEAU D'ESSENCE

1. Autonomie

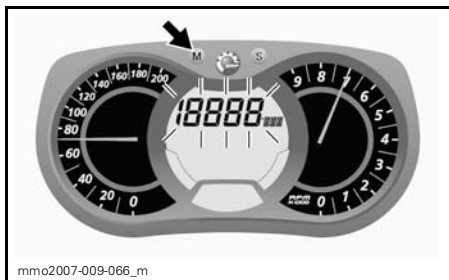
G) Altitude

Cette fonction donne l'altitude **approximative** au-dessus du niveau de la mer calculée en fonction de la pression barométrique.

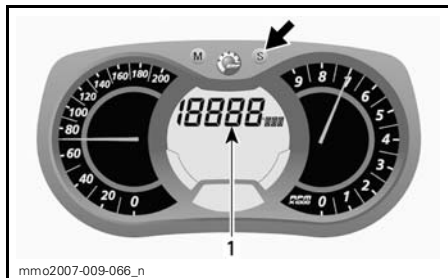
REMARQUE: L'altitude affichée est arrondie aux 100 mètres (200 pieds) près.

Procéder comme suit pour que l'altitude s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode altitude.



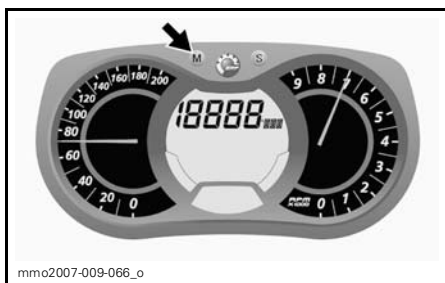
1. Mode altitude

Le symbole suivant s'affiche lorsque le mode altitude est sélectionné.



MODE ALTITUDE

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



H) Vitesse de pointe

Cette fonction enregistre la vitesse de pointe depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la vitesse de pointe s'affiche.

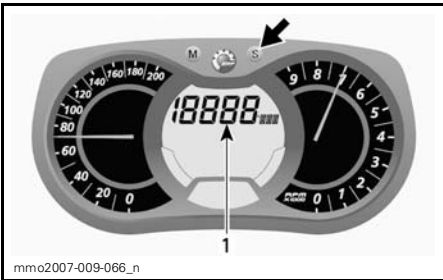
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode vitesse de pointe (TOP_SPD).

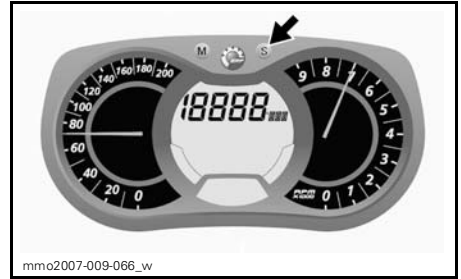


Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.



1. Mode vitesse de pointe (TOP_SPD)

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.

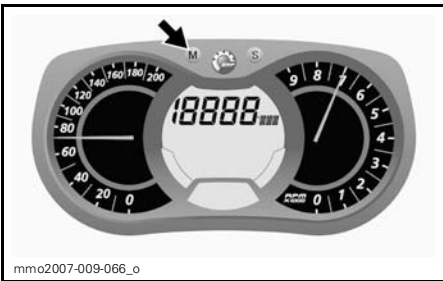


I) Vitesse moyenne

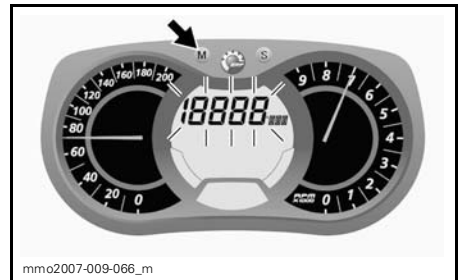
Cette fonction enregistre la vitesse moyenne du véhicule depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la vitesse moyenne s'affiche.

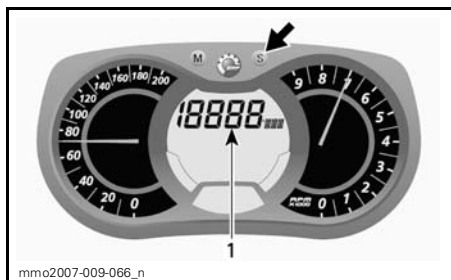
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode de vitesse moyenne (AVR_SPD).



1. Mode vitesse moyenne (AVR_SPD)

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.



Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.

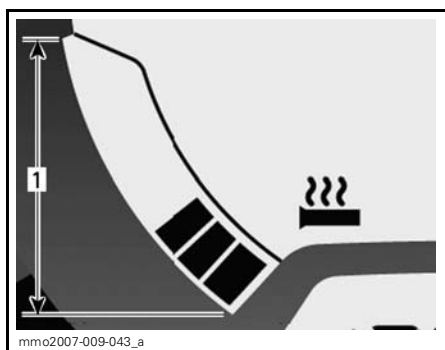


J) Intensité des poignées chauffantes

Cet indicateur à barres indique l'intensité de la chaleur dégagée par les poignées chauffantes.

Cet indicateur à barres s'affichera au lieu de la température du liquide de refroidissement en actionnant l'interrupteur de levier d'accélérateur chauffant. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage revient à la température de liquide de refroidissement.

Consulter la rubrique *INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES* pour plus de détails.



POIGNÉES CHAUFFANTES

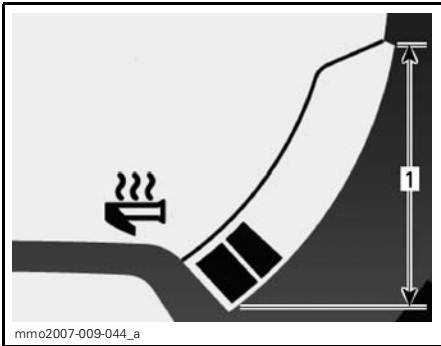
1. Plage de fonctionnement

K) Intensité de la manette d'accélérateur chauffante

Cet indicateur à barres indique l'intensité de la chaleur dégagée par la manette d'accélérateur.

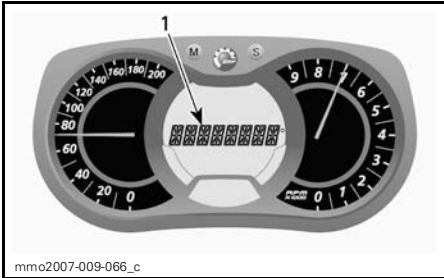
L'indicateur s'affiche lorsqu'on active l'interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage de niveau d'essence réapparaît.

Voir la rubrique *INTERRUPTEUR DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE* pour plus de détails.



MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE
1. Plage de fonctionnement

L) Affichage de messages



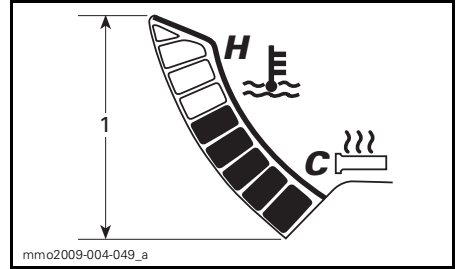
1. Affichage de messages

Consulter le passage *VOYANTS* dans cette section pour de plus amples détails concernant les messages.

Consulter le passage *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour de plus amples détails concernant la défaillance ou les messages relatifs au DESS.

M) Température du liquide de refroidissement

Cet indicateur à barres indique continuellement la température du liquide de refroidissement.



TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFOIDISSEMENT
1. Plage de fonctionnement

14) Dossier

Un dossier fixe est installé sur le siège du passager.

15) Siège du passager

Un siège de passager est inclus en équipement standard.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien. Il est important que le passager respecte ces exigences physiques pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Dépose du siège du passager

Procéder comme suit pour enlever le siège du passager:

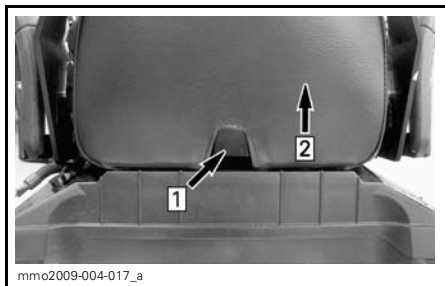
1. Débrancher le connecteur d'accès en tournant le logement en plastique dans le sens antihoraire.

REMARQUE: Le connecteur est situé sur la gauche du compartiment de rangement.



1. Connecteur d'accessoires

2. Installer le bouchon de caoutchouc sur le connecteur.
3. Pousser sur la languette du verrou et soulever l'arrière du siège.



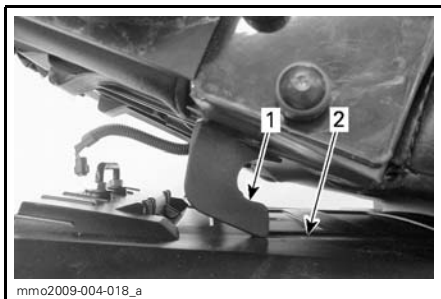
Étape 1: Pousser sur la languette
Étape 2: Soulever l'arrière du siège

4. Glisser le siège vers l'arrière et le mettre de côté.

Pose du siège du passager

Procéder comme suit pour installer le siège du passager:

1. Orienter le siège du passager vers l'avant sur le couvercle de compartiment de rangement.
2. Incliner légèrement le siège du passager vers l'avant et insérer les deux crochets de siège dans les fentes du couvercle de compartiment de rangement.



1. Crochet du siège
2. Fente

3. Pousser le siège du passager vers le siège du conducteur puis appuyer fermement sur sa partie arrière pour l'enclencher.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est solidement fixé avant de circuler.

4. Brancher le connecteur d'accessoires.

16) Poignées de maintien du passager

Ces poignées comportent trois positions de réglage:



BASSE



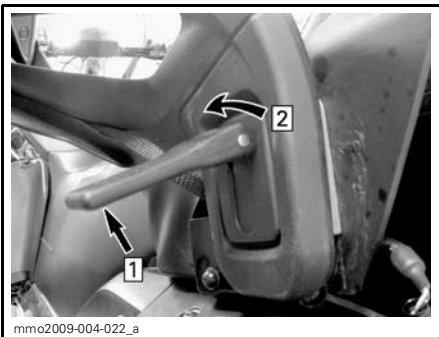
ÉLEVÉE



RELEVÉE

Procéder comme suit pour régler les poignées:

1. Tirer le levier vers le haut et le desserrer de plusieurs tours jusqu'à ce que la poignée soit libre de bouger.



Étape 1: Tirer vers le haut

Étape 2: Desserrer

2. Voir l'autocollant sur la ferrure droite du dossier et guider la poignée à la position voulue.

REMARQUE: On peut également consulter l'autocollant à la section *ÉTIQUETTES IMPORTANTES* du présent guide.

3. Visser le bouton juste assez pour qu'il y ait une tension appropriée.
4. Abaisser le bouton pour verrouiller la poignée en place.

17) Sangle de maintien

Modèles Renegade

La sangle de maintien permet au conducteur de s'agripper lorsqu'il circule à flanc de colline.



1. Sangle de maintien

⚠ AVERTISSEMENT

Cette sangle ne doit pas servir au remorquage, au levage ou à des fins autres que le maintien à flanc de colline. Toujours avoir au moins une main sur le guidon.

18) Compartiment de rangement

Le compartiment de rangement se trouve derrière le siège du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment de rangement doit être bien fermé et ne contenir aucun objet tranchant, lourd ou fragile.

Pour ouvrir le couvercle, tirer la languette en caoutchouc latéralement et la maintenir ainsi, puis soulever la droite du couvercle ou le siège du passager s'il est installé.



Étape 1: Tirer la languette de caoutchouc

Étape 2: Soulever le côté droit

19) Porte-bagages arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les objets dans le porte-bagages arrière doivent être correctement fixés. Ne pas transporter d'objets fragiles. Une charge excessive dans le porte-bagages peut réduire la maniabilité de la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours régler la suspension selon la charge. La capacité de ce porte-bagages est limitée; la charge MAXIMALE est de 30 kg (66 lb). Circuler très lentement lorsqu'on transporte une charge. Ralentir sur les bosses.

20) Interrupteur de poignées chauffantes de passager

L'interrupteur est situé sur la poignée de maintien gauche du passager.

Régler l'intensité comme le montre la photo.



1. «OFF» (arrêt)
2. Tiède
3. Chaud

21) Prise 12 volts

On peut brancher un appareil électrique de 12 volts à cette prise.

22) Attelage

Utiliser cet attelage avec une barre de remorquage pour remorquer un accessoire.

Lorsqu'on y attache un accessoire, toujours se référer aux recommandations du fabricant.

REMARQUE: Voir l'autocollant sur le véhicule pour connaître le poids remorqué admissible.

⚠ AVERTISSEMENT

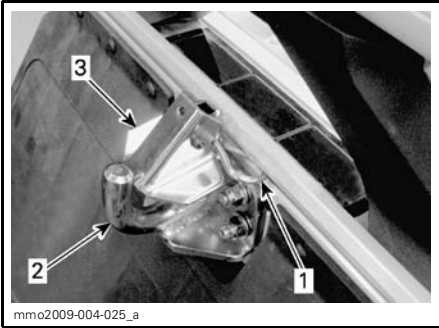
Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être à un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente.

Attelage en J (modèles européens)

Fixation d'un accessoire

1. Enlever la goupille de sûreté.

- Fixer la barre de remorquage au crochet de remorquage en passant de part en part la languette de verrouillage.



- Goupille de sûreté*
- Crochet de remorquage*
- Languette de verrouillage*

- Installer la goupille de sûreté.

Dégagement de l'accessoire

- Enlever la goupille de sûreté.
- Abaisser la languette de verrouillage et tirer la barre de remorquage vers le haut pour dégager le crochet de remorquage.
- Installer la goupille de sûreté.

ESSENCE ET HUILE

Essence recommandée

Utiliser de l'essence sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol, ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimal recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM	
EN AMÉRIQUE DU NORD	AILLEURS QU'EN AMÉRIQUE DU NORD
87 (RON + MON)/2)	92 RON

AVIS Ne jamais utiliser d'autres types de carburant. L'utilisation d'essence non recommandée peut réduire la performance de la moto-neige et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié «OIL».

Antigel dans l'essence

Quand on utilise de l'essence oxygénée, il n'est pas nécessaire, et il est même déconseillé, d'ajouter de l'antigel de conduit d'essence ou d'agent absorbant d'eau.

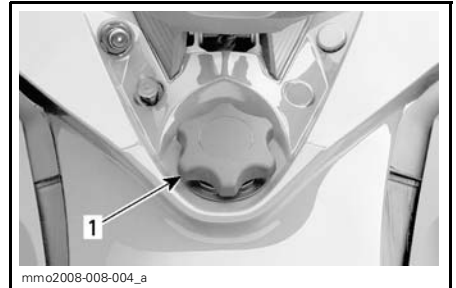
Quand on se sert de carburant non oxygéné, nous préconisons l'utilisation d'antigel de conduit d'essence à base d'alcool isopropylique dans une proportion de 150 ml (5 oz É.-U.) d'antigel pour 40 L (10.6 gal. É.-U.) d'essence.

On évitera ainsi que les carburateurs ou d'autres composants du système d'alimentation gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait augmenter la consommation d'essence ou endommager gravement le moteur.

REMARQUE: Se servir d'antigel de conduit d'essence sans alcool méthylique seulement.

Pour faire le plein

Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir, puis le reposer et bien le serrer.



TYPIQUE

1. Bouchon du réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne fumez pas. Tenez-vous loin des flammes et des étincelles. Retirez le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne remplissez jamais trop le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Essuyez toujours tout carburant répandu sur le véhicule.

REMARQUE: Ne pas s'asseoir ni s'appuyer sur le siège si le bouchon du réservoir d'essence n'est pas bien posé.

Huile recommandée

AVIS Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié «OIL».

MOTEUR	HUILE À INJECTION RECOMMANDÉE
600 HO SDI	Huile semi-synthétique XP-S ⁽¹⁾

AVIS ⁽¹⁾ Ces moteurs ont été spécifiquement conçus et testés avec de l'HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE 2-TEMPS XP-S (N/P 293 600 101). L'utilisation de tout autre type d'huile à moteur 2-temps peut causer de graves dommages au moteur et peut annuler la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile semi-synthétique 2-temps XP-S.

L'huile semi-synthétique XP-S procure une lubrification supérieure, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifriction à leur maximum. L'huile à injection semi-synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée.

Ajout d'huile à injection

Le réservoir d'huile est situé à droite derrière le panneau latéral supérieur. Consulter le passage *CARROSSERIE* pour savoir comment le retirer.

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

Dévisser le bouchon du réservoir d'huile à injection pour remplir le réservoir puis le remettre et bien le serrer.

AVIS Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein d'essence.



1. Réservoir d'huile

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon du réservoir d'huile et bien serrer. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Utilisation au cours de la période de rodage

Moteur

AVIS Il faut assurer une période de rodage de 10 heures - 500 km (300 mi) - avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 1/2 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Éviter de faire surchauffer le moteur; les accélérations soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime.

Courroie

Toute courroie d'entraînement neuve nécessite une période de rodage de 50 km (30 mi). Éviter les fortes accélérations/décélérations, le remorquage d'une charge ou de circuler à haute vitesse.

Révision - 10 heures

Nous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO après les 10 premières heures ou 500 km (300 mi) d'utilisation. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Démarrage du moteur

Procédure

1. Actionner le frein de stationnement.
2. Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
3. S'assurer que le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché et que le cordon est attaché aux vêtements du conducteur.

4. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE.
5. Appuyer sur le bouton «START» pour engager le démarreur électrique et faire démarrer le moteur. Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

AVIS Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes. Attendre au moins 30 secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau.

6. Relâcher le frein de stationnement.

REMARQUE: S'il s'agit d'un démarrage à froid, ne pas relâcher le frein de stationnement. Procéder au *RÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE* de la manière décrite plus bas.

Démarrage d'urgence

Si le démarreur ne fonctionne pas bien qu'on ait suivi les étapes sous *DÉMARRAGE DU MOTEUR*, démarrer le moteur au moyen du démarreur à rappel ou du câble de démarrage d'urgence:

Démarrage au moyen du démarreur à rappel

1. Consulter le passage *CARROSSE-RIE* et:
 - 1.1 Enlever le panneau latéral supérieur droit.
 - 1.2 Ouvrir le panneau latéral inférieur droit.
2. Agripper la poignée du démarreur à rappel, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir et tirer vigoureusement pour démarrer le moteur.

3. Fermer le panneau latéral inférieur et installer le panneau latéral supérieur.

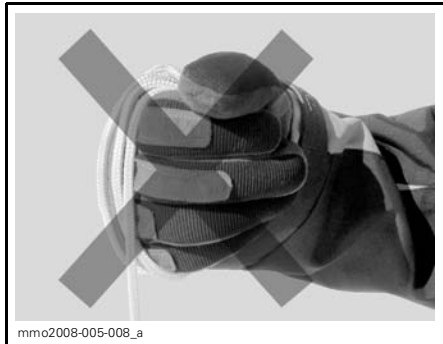
Démarrage au moyen du câble de démarrage d'urgence

Il est possible de faire démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence se trouvant dans le nécessaire d'outils.

1. Enlever le garde-courroie.

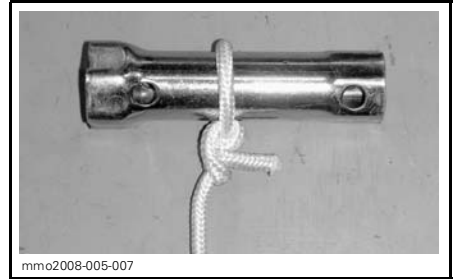
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tenir le câble à la main seulement. Ne pas faire démarrer la motoneige à l'aide de la poulie d'entraînement à moins qu'il ne s'agisse vraiment d'une situation d'urgence. Faire réparer la motoneige dans les plus brefs délais.



2. Fixer une extrémité du câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel.

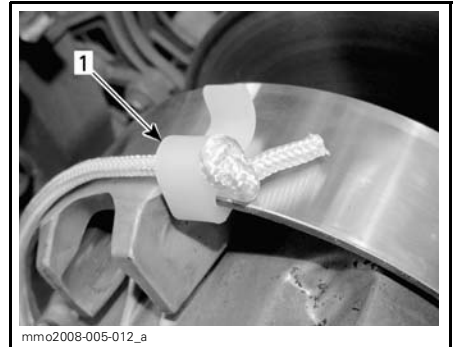
REMARQUE: La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



3. Attacher l'autre extrémité du câble d'urgence à l'agrafe de démarrage fournie dans le nécessaire d'outils.

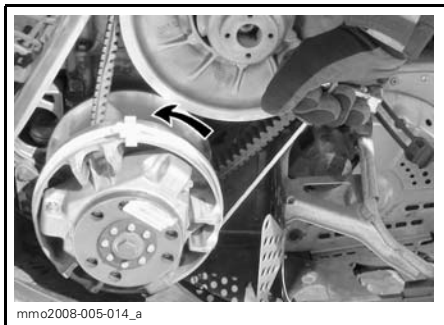


4. Fixer l'agrafe à la poulie d'entraînement.



1. *Emplacement de l'agrafe*

5. Enrouler solidement le câble autour de la poulie d'entraînement. Lorsqu'on tire sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



6. Tirer vigoureusement sur le câble, de sorte qu'il se libère de la poulie d'entraînement.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand une situation d'urgence oblige à faire démarrer la motoneige au moyen de la poulie d'entraînement, ne pas reposer le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

Réchauffage du véhicule

Avant de partir en randonnée, on doit laisser réchauffer le véhicule.

1. Démarrer le moteur de la manière décrite sous le passage **DÉMARRAGE DU MOTEUR** plus haut.
2. Laisser le moteur se réchauffer une à deux minutes au ralenti.

REMARQUE: On déconseille de laisser le moteur tourner au ralenti plus de 10 minutes.

3. Desserrer le frein de stationnement.
4. Accélérer jusqu'à ce que la poulie d'entraînement s'engage. Circuler à basse vitesse les deux à trois premières minutes.

AVIS Si le véhicule ne bouge pas lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, enlever le capuchon du cordon de sécurité (clé DESS), puis faire ce qui suit.

- Vérifier si les skis sont gelés au sol. Soulever un ski à la fois au moyen de la poignée, puis le remettre au sol.
- Vérifier si la chenille est gelée au sol. Soulever l'arrière de la motoneige juste assez pour que la chenille ne soit plus en contact avec le sol puis relâcher l'arrière du véhicule.
- Vérifier si de la neige ou de la glace s'est accumulée au niveau de la suspension arrière car cela l'immobiliserait. Nettoyer cette partie.

⚠ ATTENTION Pour éviter de se blesser, utiliser les techniques de levage appropriées, en se servant notamment de ses jambes. Ne pas tenter de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de ses capacités.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le capuchon de cordon de sécurité n'est pas installé sur sa borne avant de se tenir devant le véhicule ou de s'approcher de la chenille ou de composants de la suspension arrière.

Fonctionnement de la boîte de vitesses

Point mort

Lorsqu'au point mort (N), la boîte de vitesses désengage les poulies de la chenille.

Passage en marche arrière

Procéder comme suit pour passer en marche arrière:

1. Immobiliser le véhicule.

2. Actionner et maintenir le frein.
3. Le moteur tournant au ralenti, sélectionner la marche arrière (R) au moyen du sélecteur de vitesse.
4. Accélérer doucement.

AVIS Immobiliser le véhicule avant de passer en marche arrière. Actionner les freins avant de changer de vitesse. Attendre que le signal retentisse avant d'actionner l'accélérateur afin de reculer.

AVERTISSEMENT

La vitesse en marche arrière n'est pas restreinte. Toujours reculer prudemment puisqu'à vitesse élevée, le véhicule peut perdre de sa stabilité. S'immobiliser, puis engager la marche arrière. Toujours demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

Passage en marche avant

Il y a deux rapports de marche avant.

Procéder comme suit pour passer en marche avant:

1. Immobiliser le véhicule.
2. Actionner et maintenir le frein.
3. Le moteur tournant au ralenti, sélectionner le rapport bas (1) ou élevé (2) au moyen du sélecteur de vitesse.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le pommeau pour passer de la 1^{re} vitesse au point mort.

4. Accélérer doucement.

REMARQUE: On peut passer de la 1^{re} à la 2^e vitesse si le véhicule circule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 MPH). Relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse.

Arrêt du moteur

Relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'arrêt du moteur ou en débranchant le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne quand le véhicule est arrêté pour éviter que le moteur démarre accidentellement, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

Remorquage d'un accessoire

Toujours utiliser une barre rigide pour remorquer un accessoire. Tout accessoire remorqué doit être muni de réflecteurs de chaque côté et à l'arrière. Vérifier si des règlements locaux exigent l'emploi de feux d'arrêt.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être à un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente.

Remorquage d'une autre motoneige

Si une motoneige est en panne et qu'on doit la remorquer, installer une barre rigide. Retirer la courroie d'entraînement de la motoneige en panne, consulter le passage *COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* dans la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* et remorquer à une vitesse modérée.

AVIS Toujours enlever la courroie d'entraînement de la motoneige à remorquer afin de ne pas endommager la courroie et le système d'entraînement.

Si on n'a pas de barre rigide et en cas d'urgence seulement, on peut utiliser une corde pourvu qu'on procède avec une grande prudence (il peut être illégal de procéder ainsi. Veuillez vérifier auprès des autorités provinciales ou locales).

Enlever la courroie d'entraînement, fixer la corde aux jambes de ski, demander à quelqu'un de s'asseoir sur la motoneige remorquée pour serrer le frein, puis remorquer le véhicule à basse vitesse.

AVIS Pour ne pas endommager la direction, ne jamais attacher la corde de remorquage aux poignées des skis.



AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer une motoneige en panne à haute vitesse. Conduire lentement et avec prudence.

Entretien après utilisation

Retirer la neige et la glace accumulées sur la suspension arrière, la chenille, la suspension avant, le mécanisme de direction et les skis.



AVERTISSEMENT

S'assurer que le capuchon de cordon de sécurité n'est pas installé sur sa borne avant de se tenir devant le véhicule ou de s'approcher de la chenille ou de composants de la suspension arrière.

Toujours recouvrir la motoneige lorsqu'elle est remise à l'extérieur pour la nuit ou qu'elle n'est pas utilisée pendant une longue période. Cette

précaution permet de la protéger du gel/de la neige et de conserver son apparence.

PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension a un effet sur la maniabilité du véhicule. Lorsqu'on modifie le réglage de la suspension, se familiariser avec le comportement du véhicule.

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement liés au réglage de la suspension.

La suspension peut être réglée en fonction de la charge transportée, du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de faire tout réglage de la suspension, s'assurer:

- De garer le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- De débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne.
- Que le dispositif de levage est stable et sécuritaire s'il faut soulever l'avant ou l'arrière du véhicule.

⚠ ATTENTION Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage approprié pour éviter de se blesser.

Voir ci-dessous pour régler la suspension avec précision.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste d'abord à vérifier les réglages faits à l'usine, puis à corriger individuellement chacun des réglages. On devra peut-être régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Essayer la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite, etc.). Modifier un réglage et réessayer. Procéder de façon méthodique jusqu'à obtenir le réglage voulu.

RÉGLAGE D'ORIGINE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

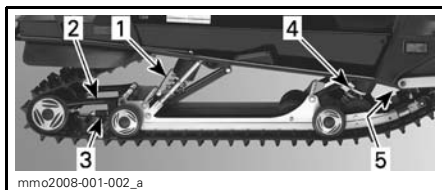
Précharge du ressort central (position de la came)	Position 2
Précharge du ressort arrière (position de la came)	Position 1

RÉGLAGE D'ORIGINE DE LA SUSPENSION AVANT

Précharge du ressort (position de la came)	Position 2
--	------------

Réglage de la suspension arrière

AVIS Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et la régler au besoin.



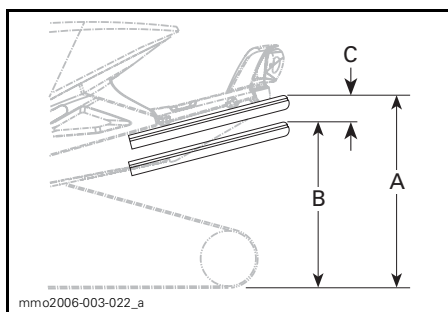
TYPIQUE

1. Ressort arrière: pour le confort et la hauteur
2. Rallonge suspendue: pour l'efficacité de la marche arrière, et selon la charge et les conditions du terrain
3. Réglage de la rallonge suspendue
4. Ressort central: pour la maniabilité
5. Courroie d'arrêt: pour le transfert de poids de la motoneige

Précharge du ressort arrière (confort)

IMPORTANT: Voir à ce que tous les objets à transporter soient rangés dans le compartiment de rangement et dans le porte-bagages arrière.

- Tenir le pare-chocs arrière et soulever le véhicule jusqu'à ce que la suspension soit complètement étirée.
- À partir de là, l'arrière de la moto-neige devrait descendre de 50 à 75 mm (2 à 3 po) lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) y prennent place. Mesurer à partir du pare-chocs arrière, tel qu'illustré.



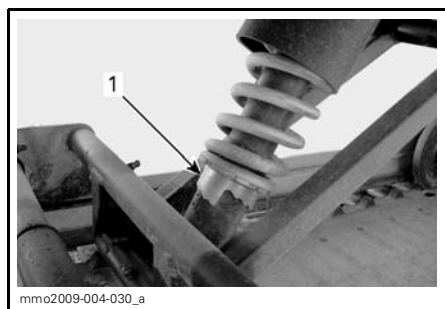
TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

- A. Suspension complètement étirée
 B. La suspension s'est comprimée sous le poids du conducteur, du ou des passagers et des charges ajoutées
 C. La distance entre les dimensions A et B ne doit pas dépasser 50 à 75 mm (2 à 3 po). Voir le tableau ci-après

TABLEAU DE RÉFÉRENCE	
C	QUE FAIRE
50 à 75 mm (2 à 3 po)	Aucun réglage requis
Plus de 75 mm (3 po)	Réglage trop mou. Augmenter la précharge (voir la procédure de réglage de la précharge)
Moins de 50 mm (2 po)	Réglage trop dur. Réduire la précharge (voir la procédure de réglage de la précharge)

S'il ne se produit qu'un faible cognement en fin de course quand la moto-neige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

Au moyen de la clé de réglage de suspension de la trousse d'outils, tourner la came de réglage pour régler à la précharge voulue.



1. Came de réglage

Précharge du ressort central (comportement de la direction)

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si le guidon semble trop facile ou trop difficile à tourner, régler le ressort central en conséquence.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE	
CONDUITE	QUE FAIRE
Facile à tourner (neutre)	Aucun réglage requis
Difficile à tourner (survirage)	Réglage trop mou. Augmenter la précharge
Très facile à tourner (sous-virage)	Réglage trop dur. Diminuer la précharge

Au moyen de la clé de réglage de suspension du nécessaire d'outils, tourner la came de réglage pour régler à la précharge voulue.



1. Came de réglage

Longueur de la courroie d'arrêt (transfert de poids)

Circuler à basse vitesse puis accélérer à fond.

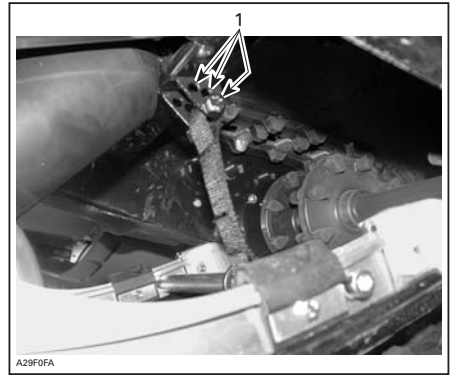
Remarquer le comportement de la direction.

Régler la longueur de la courroie d'arrêt en conséquence.

AVIS Quand on change la longueur de la courroie d'arrêt, il faut rajuster la tension de la chenille.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE	
TRANSFERT DE POIDS (PRESSION SUR LES SKIS)	QUE FAIRE
Guidon facile à tourner. Bon transfert de poids (faible pression)	Aucun réglage requis
Guidon trop facile à tourner. Transfert de poids trop important (quittent le sol)	Courroie trop longue. Raccourcir la courroie
Guidon difficile à tourner. Transfert de poids insuffisant (grande pression au sol)	Courroie trop courte. Rallonger la courroie

Accroître ou réduire la longueur de la courroie en la boulonnant dans un trou différent.



TYPIQUE

1. Trous de réglage (courroie)

Utilisation en neige profonde

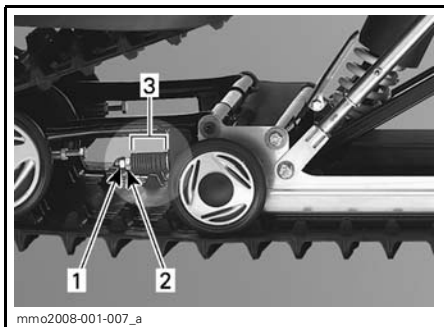
En neige profonde, il peut être nécessaire de changer la longueur de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite pour modifier l'angle d'attaque de la chenille. Grâce à sa familiarisation avec les divers réglages et conditions de la neige, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

Réglage de la rallonge suspendue

La rallonge suspendue peut être réglée en fonction de la charge et des conditions du terrain.

Pour une meilleure performance en neige profonde ou pour améliorer le comportement en marche arrière sur neige profonde, desserrer d'abord le contre-écrou, puis serrer l'écrou de 3/4 de tour après qu'il est entré en contact avec les rondelles. Resserrer le contre-écrou. Faire le même réglage des deux côtés.

En sentier, pour transporter ou tirer une charge, desserrer d'abord le contre-écrou. La précharge maximale est de trois tours dès que l'écrou est entré en contact avec les rondelles. Resserrer le contre-écrou. Faire le même réglage des deux côtés.



TYPIQUE

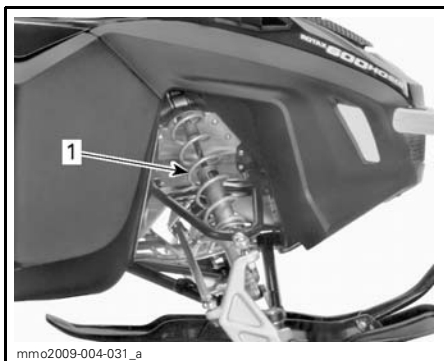
1. Contre-écrou
2. Écrou
3. Rondelles

Réglage de la suspension avant

Précharge des ressorts avant (maniabilité)

Conduire à vitesse moyenne et régler en fonction de la maniabilité voulue.

Régler les ressorts avant en conséquence.



TYPIQUE - SUSPENSION AVANT

1. Les ressorts avant influencent la maniabilité

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours régler les deux ressorts avant à la même position.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE

MANIABILITÉ	QUE FAIRE
Bonne. Guidon facile à tourner	Aucun réglage requis
Mauvaise. Guidon trop facile à tourner	Réglage trop mou. Augmenter la précharge des ressorts
Mauvaise. Guidon difficile à tourner	Réglage trop dur. Diminuer la précharge des ressorts



TYPIQUE - PRÉCHARGE DE LA CAME

1. Came de réglage

Maniabilité du véhicule en fonction du réglage de la suspension

PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES
L'avant du véhicule zigzague	Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> – Réduire la précharge du ressort de suspension avant. – Augmenter la précharge du ressort central. – Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et pivoter autour de son centre	Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière. <ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la précharge du ressort central. – Augmenter la précharge des ressorts arrière. – Augmenter la précharge du ressort de suspension avant.
Le guidon est difficile à manier	Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> – Réduire la précharge du ressort de suspension avant. – Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	Réduire la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement	Allonger la courroie d'arrêt. Augmenter la précharge du ressort central.
La chenille patine trop au départ	Allonger la courroie d'arrêt.

TRANSPORT DU VÉHICULE

S'assurer que les bouchons des réservoirs d'huile et d'essence sont bien posés.

Il est facile d'installer un treuil sur votre remorque à benne basculante pour assurer une plus grande sécurité lors du chargement. Même si cela semble facile à faire, ne conduisez jamais la motoneige pour la monter sur une remorque ou dans un autre véhicule. Cette pratique a déjà causé de graves accidents. Assurez-vous que la motoneige est bien fixée à l'avant et à l'arrière, même pour de courts trajets. Assurez-vous également que toutes les pièces d'équipement sont fixées solidement. Couvrez la motoneige pour ne pas qu'elle soit endommagée lors du transport.

S'assurer que sa remorque est conforme aux lois de l'État ou de la province. S'assurer que l'attelage et les chaînes de sécurité sont bien fixés, et que les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du véhicule demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit et effectuer l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, on s'expose aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)						
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km (150 mi)						
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)						
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)						
	TOUS LES 2 ANS ou tous les 6000 km (3700 mi)						
	*REMISAGE						
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE							
PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE						
MOTEUR							
Démarrreur à rappel							I, L, C
Supports de moteur	I			I		I	
Échappement	I			I		I	
Écrous du collecteur d'échappement ⁽¹⁾	I						I
Lubrification du moteur						L	
Système de refroidissement	I						I
Liquide de refroidissement ^{(2) (3)}	I			I			
Joint de prise de force du vilebrequin							I
Soupapes RAVE				N			
Solénoïde des soupapes RAVE				I			
Filtre d'huile à injection						R	
Butée de moteur				A			
GESTION DU MOTEUR							
Codes de panne EMS	I					I	—
SYSTÈME D'ALIMENTATION							
Ajouter du stabilisateur d'essence						(4)	
Filtre à essence						R	
Conduits d'essence, rampe d'alimentation et raccords	I						I
Carter de papillon							N
Câble d'accélérateur	I			I			I
Préfiltre du silencieux d'admission d'air ⁽⁵⁾							I
Système d'injection d'essence (inspection visuelle)				I			I

- (1) Resserer au couple spécifié.
 (2) Vérifier le niveau de liquide de refroidissement avant chaque randonnée.
 (3) Faire vérifier la densité du liquide de refroidissement au remisage. Faire remplacer le liquide de refroidissement aux 5 ans.

- (4) Ajouter à l'essence avant la lubrification du moteur.
 (5) Vérifier l'état avant chaque randonnée.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)							*REMISAGE *PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km (150 mi)								
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)								
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)								
	TOUS LES 2 ANS ou tous les 6000 km (3700 mi)								
	PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE							
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT									
Courroie d'entraînement ⁽⁶⁾	I	I					I	(6) Régler la hauteur et faire vérifier la tension par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO à chaque remplacement de la courroie. (7) Vérifier le couple de serrage de la poulie motrice à la révision 10 heures puis tous les ans ou aux 3200 km (2000 mi). (8) Vérifier l'état de la chenille avant chaque randonnée. (9) Régler la tension et l'alignement au besoin.	
Poulie motrice ⁽⁷⁾	I		I	N			I		N
Poulie menée	I		I	N			I		N
Huile de la boîte de vitesse							R		
Chenille ⁽⁸⁾	A	(9)							
SYSTÈME DE FREINAGE									
Liquide de frein	I	I				R		I	
Conduit, plaquette et disque de frein	I	I						I	
DIRECTION									
Mécanismes de direction et de suspension avant ⁽¹⁰⁾	I		I, L				I, L		
Skis et lisses	I	I					I		
SUSPENSION									
Suspension avant ⁽¹⁰⁾	I		I, L				I, L		
Suspension arrière ⁽¹⁰⁾	I		I, L				I, L		
Courroie d'arrêt de la suspension arrière				I			I		

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km (300 mi)						
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km (150 mi)						
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)						
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)						
	TOUS LES 2 ANS ou tous les 6000 km (3700 mi)						
	*REMISAGE						
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE							
PIÈCE/TÂCHE							LÉGENDE
SYSTÈME ÉLECTRIQUE							
Bougies ⁽¹¹⁾	I		I				R
Batterie	I		I			I	I
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I		I			I	
Circuit d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.)	I	I				I	
Interrupteur d'arrêt du moteur et capuchon du cordon coupe-circuit (DESS)	I	I				I	
CHÂSSIS ET CARROSSERIE							
Réglage du faisceau des phares				A			
Compartiment moteur	N		N			N	
Véhicule	N		N			N	

(11) Avant d'installer des bougies neuves lors de la préparation pré-saisonnière, on suggère de démarrer le moteur lorsque les anciennes bougies sont installées afin de brûler le surplus d'huile de remisage. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

INSPECTION APRÈS 10 HEURES

Nous suggérons qu'après 10 heures ou 500 km (300 mi) d'utilisation, selon la première éventualité, votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection après une période de rodage de 10 heures est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Date d'inspection après une période de rodage de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Préfiltre du silencieux d'admission d'air

Vérification du préfiltre du silencieux d'admission d'air

S'assurer que le préfiltre du silencieux d'admission d'air est bien installé, propre et en bon état.



1. Préfiltre

Pour enlever le préfiltre, tirer simplement dessus.

Pour installer le préfiltre, le remettre en place en s'assurant qu'il est bien enclenché.

Liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION Ne jamais enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir de liquide de refroidissement se trouve derrière le panneau latéral supérieur droit. Consulter le passage *CARROSSERIE* pour savoir comment le retirer.

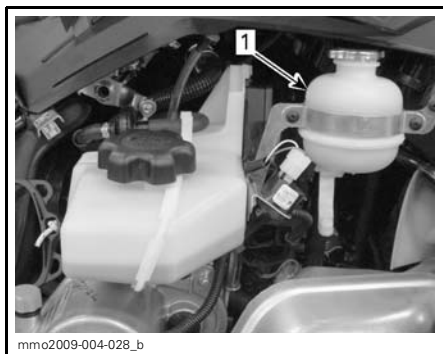
La ligne de niveau à froid se trouve juste au-dessus de la bride de retenue.

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement à température ambiante. Le liquide doit être à la ligne de niveau à froid (moteur froid) du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE: À basse température, le niveau de liquide peut être légèrement sous la ligne de niveau à froid.

Pour ajouter du liquide de refroidissement, enlever la fixation avant du réservoir de liquide de refroidissement puis tirer légèrement le réservoir vers l'extérieur afin qu'il y ait suffisamment d'espace pour le capuchon.

Pour rajouter une importante quantité de liquide de refroidissement ou si le circuit entier doit être rempli, consulter un concessionnaire autorisé de motos-neiges SKI-DOO.



1. Réservoir de liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec de l'ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Système d'échappement

Vérification du système d'échappement

Le tuyau arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie de la coque. L'échappement ne doit présenter ni rouille ni fuite. S'assurer que toutes les pièces sont bien en place.

Vérifier l'état des ressorts de retenue et les remplacer au besoin.

L'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer la performance globale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction aux réglementations locales en vigueur.

AVIS Si on enlève, modifie ou endommage un composant de l'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Bougies

Dépose de la bougie

1. Débrancher avec soin le câble de bougie en tortillant et en tirant le capuchon de bougie.

AVIS Tirer le capuchon de bougie et non le câble de bougie.

2. Au moyen d'une douille appropriée ou de la douille et de la tige de tournevis du nécessaire d'outils, desserrer la bougie de quelques tours mais ne pas l'enlever.

3. Nettoyer la surface de la culasse à proximité de la bougie.

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages si de la saleté pénètre dans la chambre à combustion.

4. Enlever la bougie.

Installation de la bougie

1. Vérifier l'écartement des électrodes. Consulter la section *FICHES TECHNIQUES*.

REMARQUE: L'écart n'est pas réglable. Remplacer les bougies si l'écartement des électrodes n'est pas conforme aux données.

2. Enduire les filets de bougie de LOC-TITE 767 (LUBRIFIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070).

3. Visser la bougie à la main jusqu'à ce qu'elle entre en contact avec la culasse.

4. Effectuer le serrage final en suivant une des méthodes suivantes:

- Si on utilise une clé dynamométrique (de préférence), serrer la bougie à 27 N•m (20 lbf•pi).
- Si on se sert de la clé du nécessaire d'outils, serrer une bougie neuve de 1/2 tour et une bougie usée de 1/10 tour.

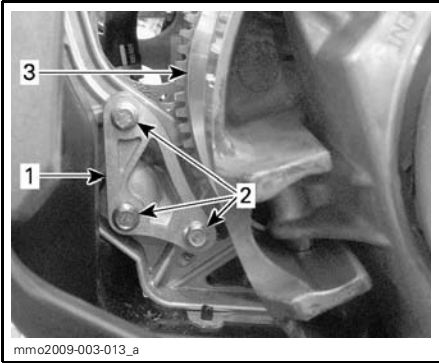
5. Brancher le câble de bougie.

Butée de moteur

Réglage de la butée de moteur

La butée de moteur est située sur le support de moteur avant gauche devant la poulie motrice.

1. Enlever la clé DESS de la borne.
2. Enlever le panneau latéral inférieur gauche, consulter le passage *CARROSSERIE*.
3. Enlever le garde-courroie, consulter le passage *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE* dans cette section.
4. Desserrer les trois boulons qui retiennent la butée au support de moteur mais ne pas les enlever.



1. Butée de moteur
2. Vis de butée de moteur
3. Poulie motrice

5. Pousser la butée de moteur vers le bas avec ses doigts et serrer les vis juste assez pour que les têtes de vis et la surface de la butée entrent en contact.
6. Serrer les vis à 10 N•m (89 lbf•po).

AVIS La poulie risque d'être gravement endommagée si la butée et les vis ne sont pas installées correctement.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Le liquide de frein d'un contenant ouvert peut être contaminé ou peut avoir absorbé de l'humidité.

⚠ AVERTISSEMENT

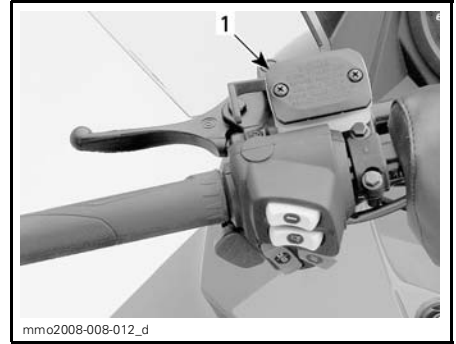
N'utiliser qu'un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4 provenant d'un contenant scellé.

AVIS Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

Niveau du liquide de frein

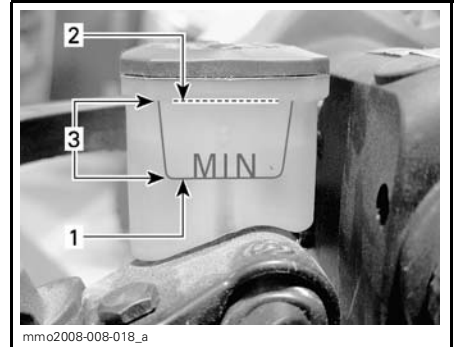
Placer le véhicule sur une surface horizontale pour vérifier le niveau des liquides.

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.



TYPIQUE

1. Réservoir de liquide de frein



1. Minimum
2. Maximum
3. Plage de fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau – cela pourrait causer de graves brûlures. S'il y a contact avec la peau, lavez à grande eau. S'il y a contact avec les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 10 minutes et consultez un médecin sans tarder.

Huile de la boîte de vitesses

Huile de boîte de vitesses recommandée

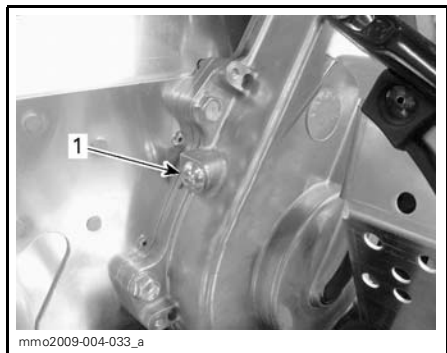
Utiliser l'HUILE SYNTHÉT. DE CARTER DE CHAÎNE XP-S (N/P 413 803 300).

AVIS Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.

Vérification du niveau d'huile de boîte de vitesses

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de vérification du côté gauche de la boîte de vitesses.

Le niveau d'huile doit atteindre le rebord inférieur.



1. Bouchon de vérification

Pour ajouter de l'huile, procéder comme suit:

1. Enlever le bouchon de remplissage.



TYPIQUE

1. Bouchon de remplissage

2. Verser de l'huile recommandée dans la boîte de vitesses par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que de l'huile coule par le trou de bouchon de vérification.
3. Remettre en place le bouchon de vérification et le serrer à 10 N•m (89 lbf•po).

Garde-courroie

Dépose du garde-courroie

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- Sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien installés.
- Lorsque le capot et/ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

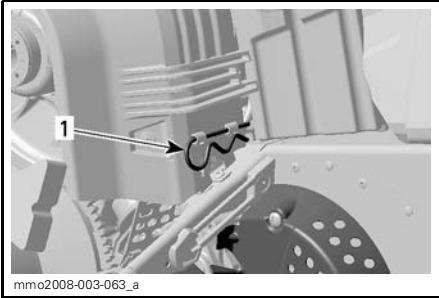
Ne JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

REMARQUE: Le garde-courroie est délibérément surdimensionné pour maintenir une tension sur les goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la repose.

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

Ouvrir le panneau latéral gauche du compartiment moteur en consultant le passage *CARROSSERIE*.

Retirer la goupille de sûreté.



TYPIQUE

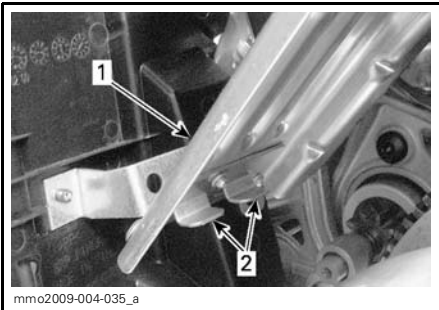
1. Goupille de sûreté

Soulever la partie arrière du garde-courroie puis relâcher les languettes avant.

Installation du garde-courroie

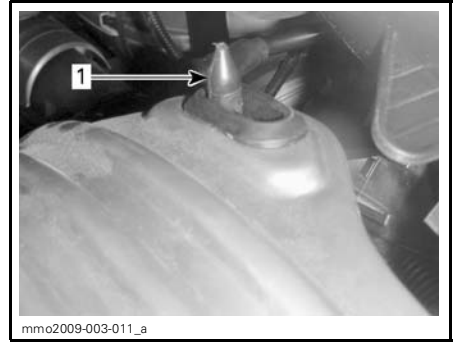
Pour reposer le garde-courroie, placer la découpe vers l'avant de la moto-neige.

Insérer les languettes dans les ouvertures avant du garde-courroie.



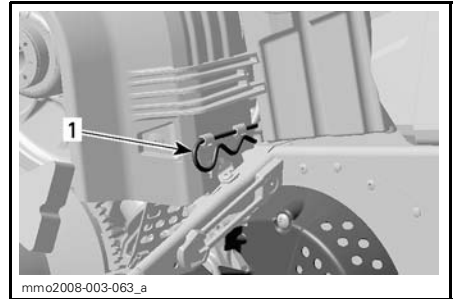
1. Garde-courroie
2. Languettes

Positionner l'ouverture sur la tige de retenue.



1. Tige de retenue

Positionner la partie arrière du garde-courroie sur le dispositif de retenue et la fixer au moyen de la goupille de sûreté.



1. Goupille de sûreté

Courroie d'entraînement

Inspection de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilochée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif lorsque la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange déformée. Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Remplacement et réglage de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à anneau)

Dépose de la courroie d'entraînement

Débrancher la clé DESS de sa borne.

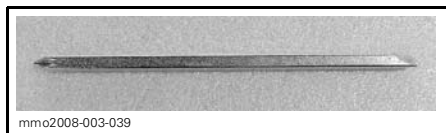
1. Ouvrir le panneau latéral gauche en consultant le passage *CARROSSE-RIE*.
2. Retirer le garde-courroie, consulter *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE*.
3. Pour ouvrir la poulie menée et retirer la courroie d'entraînement, desserrer l'écrou autobloquant dans l'anneau de réglage de la poulie menée (ne pas enlever l'écrou autobloquant).



POULIE MENÉE - DISPOSITIF DE RÉGLAGE À ANNEAU

1. Écrou autobloquant
2. Anneau de réglage

Pour desserrer l'écrou autobloquant, se servir des outils suivants du nécessaire d'outils.

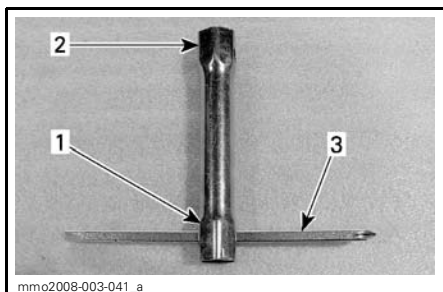


TIGE DE TOURNEVIS



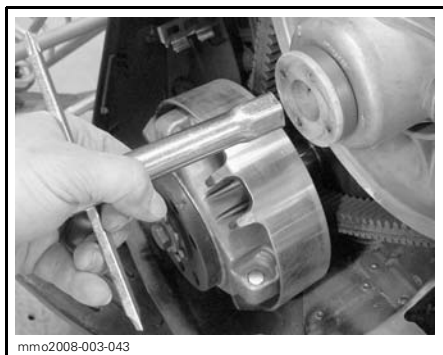
CLÉ À DOUILLE 16/18 MM

Insérer la tige de tournevis dans la clé à douille de 16 mm.



1. Extrémité de 16 mm
2. Extrémité de 18 mm
3. Tige de tournevis

4. Insérer l'extrémité de la douille de 18 mm dans l'anneau de réglage.



INSÉRER L'OUTIL

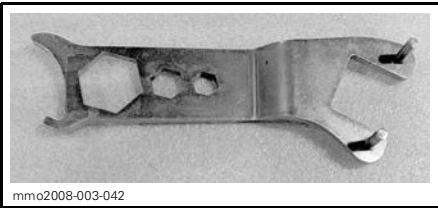
5. Tourner l'outil dans le sens anti-horaire (± 4 tours) pour desserrer l'écrou autobloquant.



mmo2008-003-044_a

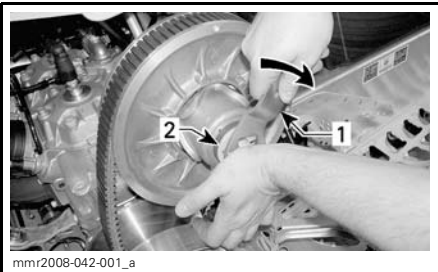
TOURNER L'OUTIL DANS LE SENS ANTIHORAIRE

6. Ouvrir complètement la poulie menée au moyen de l'outil d'ajustement de la suspension. Insérer les goupilles de l'outil et tourner dans le sens horaire.



mmo2008-003-042

OUTILS D'AJUSTEMENT DE LA SUSPENSION



mmo2008-042-001_a

1. Outil d'ajustement de la suspension
2. Anneau de réglage

7. Retirer la courroie d'entraînement en la faisant glisser par-dessus la poulie menée.



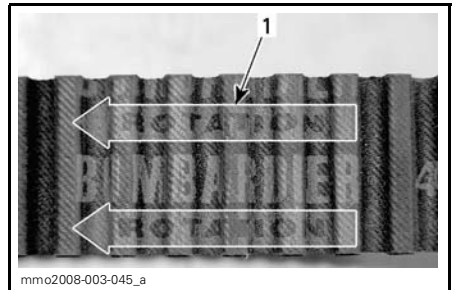
mmr2008-042-002

Installer et régler la courroie d'entraînement. Consulter le passage *INSTALLATION ET RÉGLAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.

Installation et réglage de la courroie d'entraînement

REMARQUE: Il faut faire vérifier le réglage de la courroie d'entraînement chaque fois qu'on installe une courroie neuve, puis de nouveau après 50 km (30 mi) d'utilisation.

Pour que la courroie d'entraînement dure le plus longtemps possible, orienter la flèche de la courroie d'entraînement vers l'avant du véhicule. On respectera ainsi le sens de rotation.



mmo2008-003-045_a

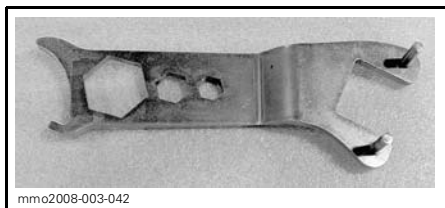
TYPIQUE

1. Flèche pointant vers l'avant du véhicule

REMARQUE: Si la courroie brise pendant une randonnée, ouvrir les demi-poulies de la poulie menée avant d'installer une courroie neuve. Consulter la rubrique *DÉPOSE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* pour savoir comment procéder.

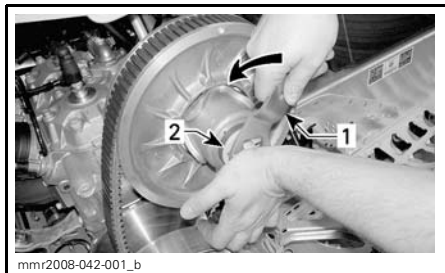
Installer la courroie d'entraînement.

1. Placer la courroie d'entraînement sur la poulie motrice puis sur la poulie menée en commençant sur la partie inférieure.



OUTIL D'AJUSTEMENT DE LA SUSPENSION

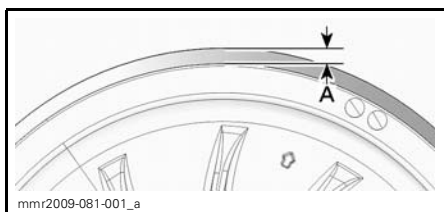
2. Tourner l'anneau de réglage dans le sens antihoraire (± 1 tour), puis faire tourner manuellement la courroie d'entraînement pour bien la placer entre les demi-poulies. Procéder ainsi jusqu'à ce que le dessus de la courroie atteigne le rebord de la poulie menée, sans déborder de plus de 1 mm (.039 po).



1. Outil d'ajustement de la suspension
2. Anneau de réglage

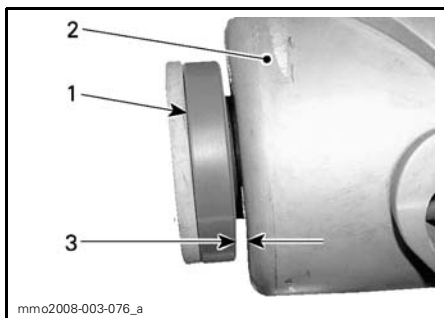


FAIRE TOURNER MANUELLEMENT LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



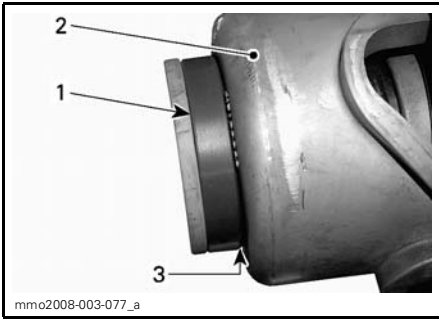
A. 1 mm (.039 po) maximum

Une fois la courroie d'entraînement adéquatement réglée, s'assurer que l'anneau pivotant repose contre la came de poulie menée. Si la position de l'anneau est inadéquate, tourner l'anneau de réglage dans le sens horaire pour que l'anneau pivotant repose contre la came de poulie menée.



POSITION INADÉQUATE

1. Anneau pivotant
2. Came de poulie menée
3. Pas en contact avec la poulie menée



mmo2008-003-077_a

POSITION ADÉQUATE

1. Anneau pivotant
2. Came de poulie menée
3. En contact avec la poulie menée

AVIS Trop serrer l'anneau pivotant modifiera le réglage de la courroie d'entraînement et en réduira la durée de vie.



1. Anneau pivotant

Installer la courroie d'entraînement.

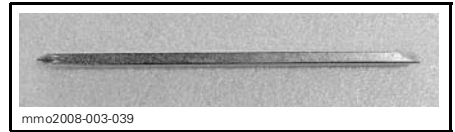
3. Serrer l'écrou autobloquant au moyen de l'outils dans le nécessaire d'outils.



mmr2008-042-003_a

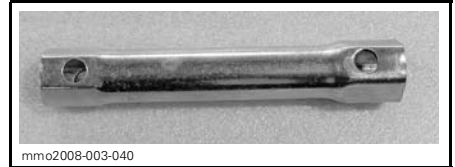
POULIE MENÉE

1. Écrou autobloquant
2. Anneau pivotant



mmo2008-003-039

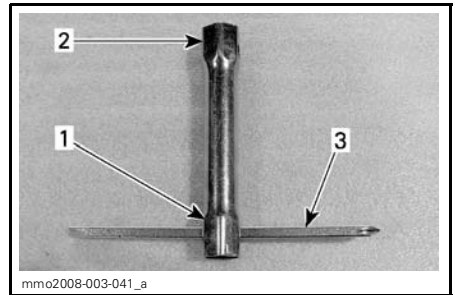
TIGE DE TOURNEVIS



mmo2008-003-040

CLÉ À DOUILLE 16/18 MM

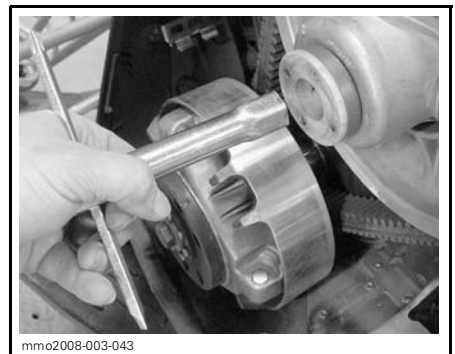
Insérer la tige de tournevis dans la clé à douille de 16 mm.



mmo2008-003-041_a

1. Extrémité de 16 mm
2. Extrémité de 18 mm
3. Tige de tournevis

Insérer l'extrémité de la douille de 18 mm sur l'écrou autobloquant dans l'anneau de réglage.



mmo2008-003-043

INSÉRER L'OUTIL

4. Tourner l'outil dans le sens horaire (\pm 4 tours) pour serrer l'écrou auto-bloquant.



TOURNER L'OUTIL DANS LE SENS HORAIRE

5. Remettre le garde-courroie en se référant au passage *GARDE-COURROIE*.

6. Fermer la panneau latéral gauche.

Si le véhicule avance, abaisser la courroie, installer le garde-courroie et le panneau latéral, puis démarrer le moteur. Procéder ainsi jusqu'à ce que le véhicule cesse d'avancer.

REMARQUE: Si on ne parvient pas à régler adéquatement la courroie, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Remplacement de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à vis)

Dépose de la courroie d'entraînement

1. Débrancher la clé DESS de sa borne.
2. Ouvrir le panneau latéral gauche; consulter le passage *CARROSSE-RIE*.
3. Retirer le garde-courroie; consulter *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE*.
4. Insérer le mandrin de poulie menée (fourni dans le nécessaire d'outils) dans le trou fileté du dispositif de réglage tel qu'illustré.



MANDRIN INSTALLÉ SUR UNE POULIE MENÉE AVEC DISPOSITIF DE RÉGLAGE À VIS

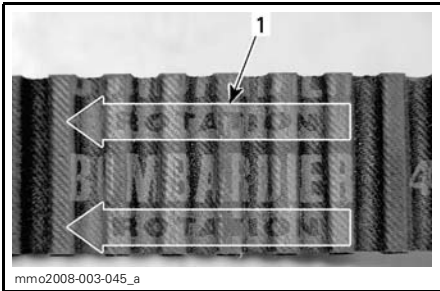
5. Visser l'outil pour ouvrir la poulie menée.
6. Pour retirer la courroie, la faire glisser par-dessus la poulie menée, puis par-dessus la poulie motrice.

Installation de la courroie d'entraînement

1. Au besoin, ouvrir la poulie menée. Voir *DÉPOSE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* plus haut.
2. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice, puis par-dessus la poulie menée.

AVIS Ne pas forcer la courroie pour l'installer ni utiliser d'outils, sinon les fibres de la courroie pourraient se couper ou se briser.

REMARQUE: Pour que la courroie d'entraînement dure le plus longtemps possible, orienter la flèche de la courroie d'entraînement vers l'avant du véhicule. On respectera ainsi le sens de rotation.



TYPIQUE

1. Flèche pointant vers l'avant du véhicule

3. Dévisser et enlever le mandrin de la poulie menée.
4. Faire tourner la poulie menée quelques fois pour bien installer la courroie entre les demi-poulies.
5. Installer le garde-courroie; voir *INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
6. Fermer le panneau latéral; voir *CARROSSERIE*.
7. Si on a installé une courroie neuve, régler la hauteur de la courroie. Voir *RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* ci-dessous.

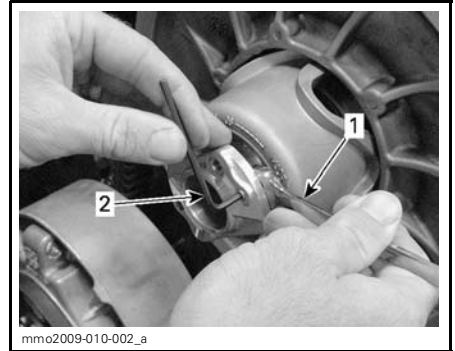
Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement

Régler la hauteur de la courroie d'entraînement chaque fois qu'on installe une courroie neuve.

Pour régler la hauteur de la courroie d'entraînement, procéder comme suit:

1. Débrancher la clé DESS de sa borne.

2. Ouvrir le panneau latéral gauche; voir *CARROSSERIE*.
3. Retirer le garde-courroie; voir *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
4. Empêcher les vis de pression de tourner à l'aide d'une clé Allen de 3 mm et desserrer les deux écrous de blocage à l'aide d'une clé ouverte de 10 mm.

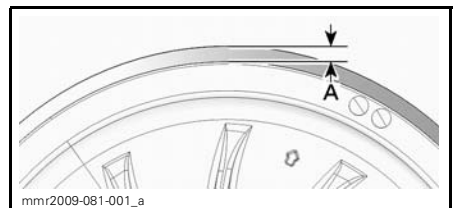


DESSERRER LES ÉCROUS DE BLOCAGE

1. Clé ouverte de 10 mm
2. Clé Allen de 3 mm

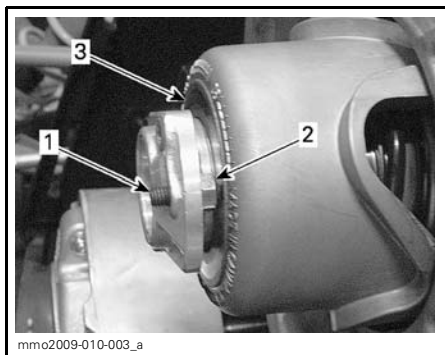
5. Tourner une vis de pression de 1/4 de tour à la fois puis faire tourner la poulie menée pour bien placer la courroie entre les demi-poulies. Procéder ainsi jusqu'à ce que le dessus de la courroie d'entraînement atteigne le rebord de la poulie menée, sans déborder de plus de 1 mm (.039 po).

REMARQUE: Pour abaisser la courroie dans la poulie, tourner les vis de pression dans le sens horaire. Pour élever la courroie, tourner les vis de pression dans le sens antihoraire.



A. 1 mm (.039 po) maximum

- Régler l'autre vis de pression de façon qu'elle repose contre la bague d'acier.



- Vis de pression
- Écrou de blocage
- Bague d'acier

- Empêcher les vis de pression de tourner et serrer les écrous de blocage en direction du dispositif de réglage à 5 N•m (44 lbf•po).

- Installer le garde-courroie; voir *INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.

- Fermer le panneau latéral; voir *CARROSSERIE*.

Si le véhicule avance, abaisser la courroie, installer le garde-courroie et le panneau latéral, puis démarrer le moteur. Procéder ainsi jusqu'à ce que le véhicule cesse d'avancer.

REMARQUE: Si on ne parvient pas à régler adéquatement la courroie, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Poulie d'entraînement

Réglage de la poulie d'entraînement

La poulie motrice est calibrée en usine pour une utilisation au niveau de la mer.

⚠ AVERTISSEMENT

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire un réglage. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

La poulie d'entraînement est calibrée en usine pour transmettre le maximum de puissance du moteur à un régime défini. Des facteurs, comme la température ambiante, l'altitude ou l'état de la neige peuvent modifier ce régime critique, ce qui affecte l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie d'entraînement réglable permet de régler le régime moteur maximal pour maintenir une puissance maximale.

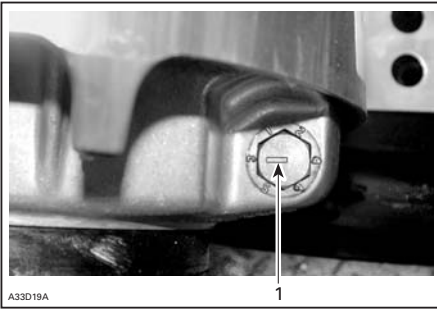
Des vis de calibrage doivent être réglées, de sorte que le régime maximal réel concorde avec le régime de puissance maximale.

MOTEUR	RÉGIME DE PUISSANCE MAXIMALE
600 HO SDI	8100 tr/m (± 100)

REMARQUE: Utiliser un tachymètre numérique de précision pour régler le régime du moteur.

REMARQUE: Le réglage n'a un impact qu'aux régimes élevés.

La tête de la vis de calibrage comporte une encoche.

**TYPIQUE****1. Encoche**

Il y a 6 positions numérotées de 1 à 6.

Chaque position modifie le régime moteur maximal d'environ 200 tr/mn.

Les numéros de position inférieurs diminuent le régime par incréments de 200 tr/mn et les numéros de position supérieurs l'augmentent par incréments de 200 tr/mn.

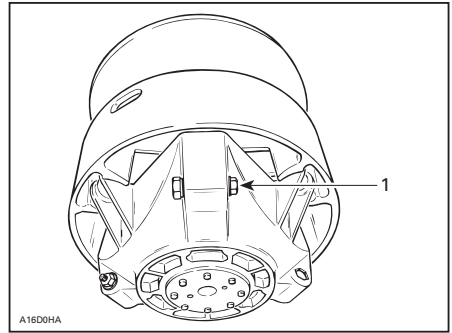
Exemple:

La vis de calibrage est tournée de la position 4 à la position 6. Le régime maximal est alors augmenté de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou autobloquant juste assez pour sortir partiellement la vis de calibrage et régler à la position désirée. Ne pas complètement retirer l'écrou autobloquant. Serrer les écrous autobloquants à 10 N•m (89 lbf•po).

AVIS Ne pas complètement retirer la vis de calibrage pour ne pas faire tomber les rondelles internes. Toujours régler les 3 vis de calibrage et vérifier qu'elles sont toutes à la même position.

**TYPIQUE**

1. Desserrer juste assez pour pouvoir tourner la vis de calibrage

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS démonter ou modifier la poulie d'entraînement.

Un remontage ou une modification inapproprié pourrait faire exploser violemment la poulie sous la contrainte générée par la grande vitesse de rotation. Cela pourrait provoquer de graves blessures et même la mort.

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour effectuer l'entretien ou la réparation de la poulie d'entraînement. Un entretien ou une réparation inapproprié peut affecter la performance et réduire la durée de vie de la courroie. Toujours respecter les intervalles d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- Sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien posés.
- Lorsque le capot et/ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Ne JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

Chenille

Inspection de la chenille

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

AVERTISSEMENT

Conduire avec une chenille endommagée peut mener à une perte de contrôle, ce qui pourrait causer des blessures graves ou un décès.

Alignement et tension de la chenille

REMARQUE: La tension et l'alignement de la chenille sont interreliés. Ne effectuer un réglage sans l'autre.

AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les blessures graves aux personnes à proximité de la motoneige:

- NE JAMAIS se tenir à l'arrière ou à proximité d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Lorsqu'on soulève la chenille au-dessus du sol, la faire tourner le plus lentement possible.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures graves.

Tension

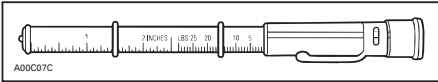
REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige pendant 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

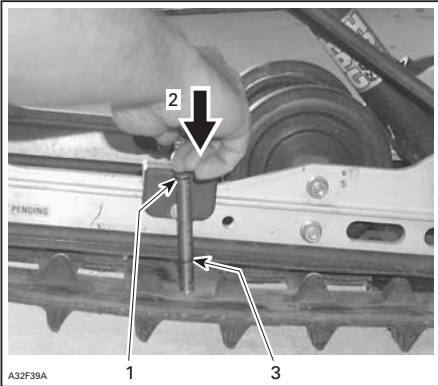
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin entre les roues de support avant et arrière. Mesurer entre le bas de la glissière et l'intérieur de la chenille. Le jeu doit être conforme à celui des *FICHES TECHNIQUES* situées à la fin de ce guide. Si le jeu est trop grand, la chenille ballottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) pour mesurer la flèche de même que la force appliquée.



VÉRIFICATEUR DE TENSION POUR COURROIES



TYPIQUE

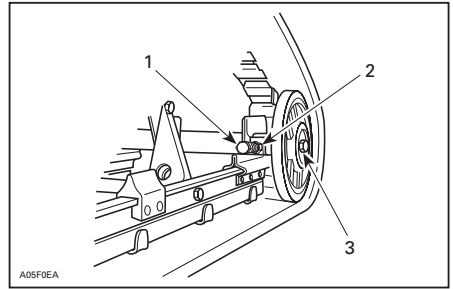
1. Joint torique d'outil supérieur positionné à 7,3 kg (16 lb)
2. Appuyer sur la partie supérieure de l'outil jusqu'à ce qu'il touche le joint torique supérieur
3. Mesure de la flèche de la chenille

AVIS Une trop grande tension occasionnera une perte de puissance et une contrainte excessive sur les composants de la suspension.

Pour régler la tension de la chenille:

- Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
- Selon les modèles, retirer les enjoliveurs de roues arrière.
- Desserrer les boulons de fixation des roues de support arrière.
- Desserrer les écrous de blocage, puis tourner les boulons de réglage pour régler.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



TYPIQUE

1. Boulon de réglage
2. Écrou de blocage
3. Boulon de fixation de la roue de support

1. Resserer les écrous de blocage et les boulons de fixation des roues de support.
2. Vérifier l'alignement de la chenille tel que décrit ci-dessous.

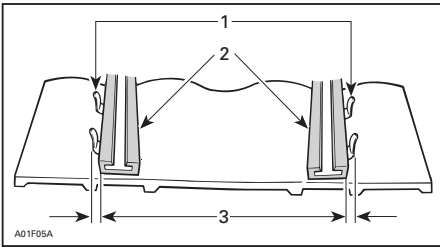
Alignement

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. Toujours soulever la motoneige avec un support à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige, en particulier à l'arrière de la chenille. Ne jamais faire tourner la chenille à haute vitesse. Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures graves.

Faire démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit se faire en peu de temps (environ 5 secondes).

Vérifier si la chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le bord des guides de chenille et les glissières).



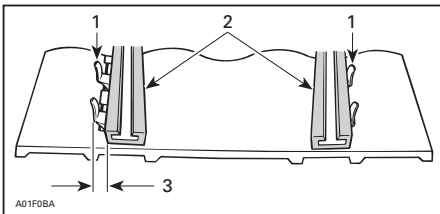
1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Si elle n'est pas centrée, l'aligner comme suit:

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

1. Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
2. Desserrer les boulons de fixation des roues de support.
3. Serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus éloignée des guides de chenille.



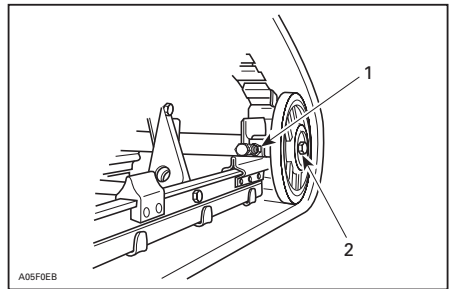
1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

4. Resserrer les écrous de blocage.

5. Serrer les boulons de fixation à 48 N•m (35 lbf•pi).

⚠ AVERTISSEMENT

Bien serrer toutes les fixations sinon une roue pourrait tomber, ce qui ferait bloquer la chenille.



TYPIQUE

1. Écrou de blocage
2. Boulons de fixation

6. Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de vérifier de nouveau l'alignement.
7. Remettre le véhicule au sol.
8. Remettre les enjoliveurs de roues s'il y a lieu.

Suspension

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Si on circule de façon prolongée sur la glace ou sur de la neige parsemée de sable, les glissières chauffent et s'usent prématurément.

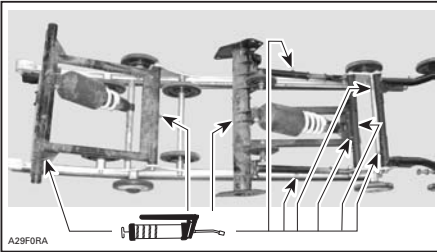
État de la courroie d'arrêt de la suspension

Inspecter la courroie d'arrêt pour déceler l'usure et les fissures, ainsi que les boulons et les écrous desserrés. S'ils

sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés. La remplacer au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

Lubrification de la suspension arrière

Lubrifier les raccords de graissage de la suspension arrière avec de la GRAISSE POUR SUSPENSION (N/P 293 550 033). Consulter le passage *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour connaître la fréquence de lubrification.



RACCORDS DE GRAISSAGE

État de la direction et de la suspension avant

Vérifier visuellement si les composants de la direction et de la suspension avant sont bien serrés (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de skis, jambes de skis, etc.). Au besoin, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Skis

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

⚠ AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront grandement à la conduite de la motoneige.

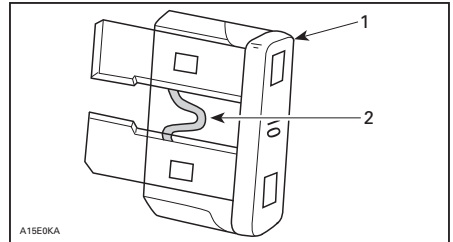
Fusibles

Inspection des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Vérifier l'état des fusibles et les remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible pour l'extraire du porte-fusibles. Vérifier si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques et/ou provoquer un feu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de faire redémarrer le véhicule. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour la réparation.

Emplacement des fusibles

La boîte à fusibles se trouve derrière la housse du siège avant, près de la partie inférieure avant gauche du siège.

Voir l'autocollant à l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles ou la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître l'identification des fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles, tirer la languette blanche sur la partie inférieure de la housse comme le montre la photo ci-après.



TIRER SUR LA LANGUETTE



1. Boîte à fusibles

Pour fermer la housse, repousser la languette dans la partie en aluminium.

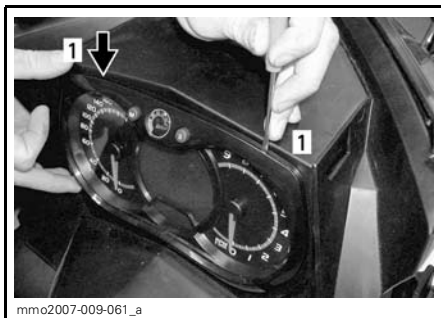
Feux

Vérifier le fonctionnement du feu après en avoir remplacé l'ampoule.

Remplacement des ampoules de phare

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule halogène avec les doigts, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

1. À l'aide d'un petit tournevis, déga-ger les pattes de verrouillage de l'indicateur multifonctionnel.

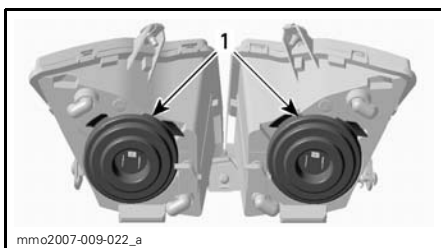


1. Patte de verrouillage

2. Tirer doucement sur l'indicateur et le mettre de côté.

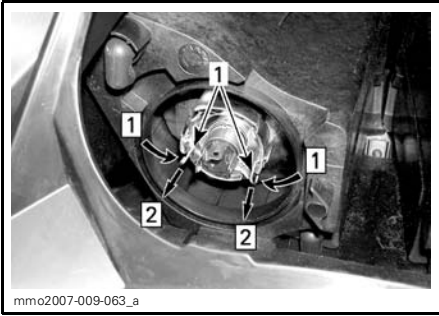


3. Débrancher le connecteur de l'am-poule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.



1. Soufflets de caoutchouc

4. Appuyer sur les deux côtés de la pince de retenue tout en tirant pour la dégager du support d'ampoule.

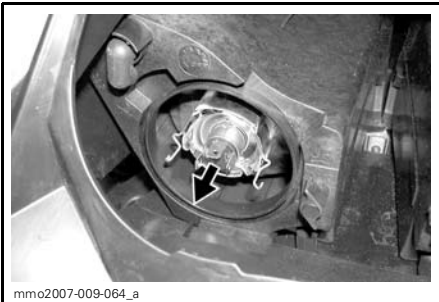


Étape 1: Appuyer des deux côtés

Étape 2: Tirer pour dégager

1. Pince de retenue

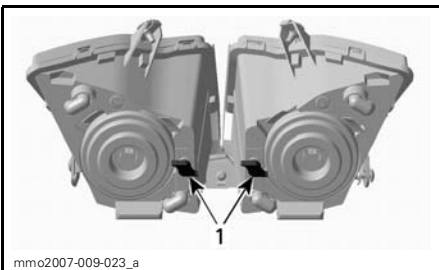
5. Tirer sur l'ampoule et la remplacer.
Bien remettre les pièces en place.



TIRER SUR L'AMPOULE ET LA REMPLACER

Réglage du faisceau des phares

Retirer l'indicateur multifonctionnel; voir la rubrique *REPLACEMENT DES AMPOULES DE PHARE*. Tourner le bouton pour régler la hauteur du faisceau.

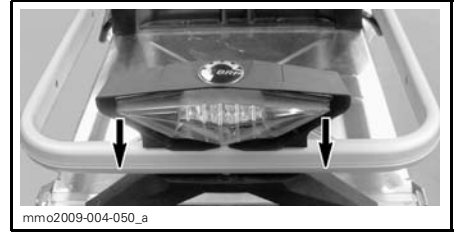


TYPIQUE

1. Boutons

Remplacement de l'ampoule du feu arrière

1. Tirer doucement les deux extrémités du feu arrière en même temps.



AVIS Les goupilles de retenue en plastique peuvent se briser si on force le feu arrière latéralement. Éviter de faire un mouvement latéral lorsqu'on retire le feu arrière.

2. Retirer la douille du feu arrière.
 - 2.1 Tourner la douille dans le sens antihoraire.
 - 2.2 Extraire la douille.
3. Remplacer l'ampoule.
4. Fixer la douille dans le feu arrière.
5. Remettre le feu arrière en place.

Carrosserie

Capot

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque le capot est déposé.

Dépose du capot

1. Enlever les panneaux latéraux supérieurs de la façon décrite ci-après.
2. Détacher les attaches en caoutchouc de chaque côté.



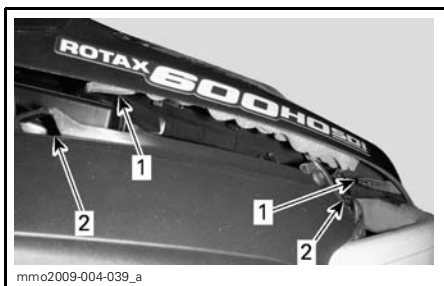
mmo2009-004-038_a

1. Attache en caoutchouc

3. Glisser le capot vers l'avant afin de dégager les languettes des fentes.

Installation du capot

1. Insérer les languettes à l'avant et au centre du capot dans les fentes de la coque.



mmo2009-004-039_a

1. Languettes
2. Fentes

2. Glisser le capot vers les phares jusqu'à ce qu'il s'immobilise.
3. Fixer les attaches en caoutchouc.

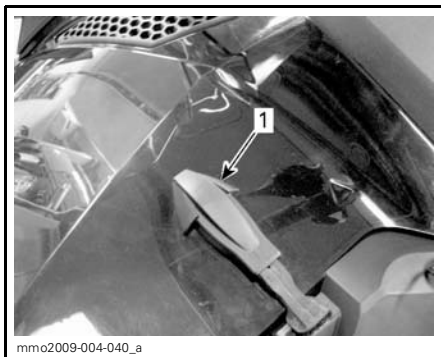
Panneaux latéraux supérieurs

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Dépose du panneau latéral supérieur

1. Détacher l'attache en caoutchouc.



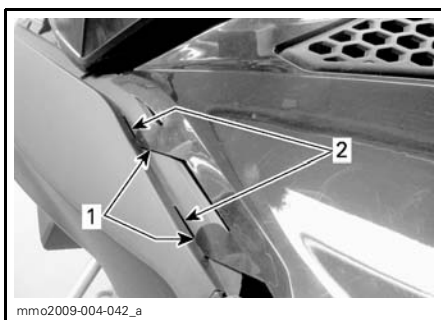
mmo2009-004-040_a

1. Attache en caoutchouc

2. Soulever la partie arrière du panneau afin de dégager la languette en plastique de la console.
3. Glisser le panneau vers l'arrière.

Installation du panneau latéral supérieur

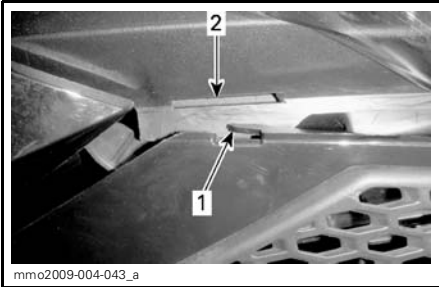
1. Insérer les languettes inférieures avant dans les fentes de la coque.



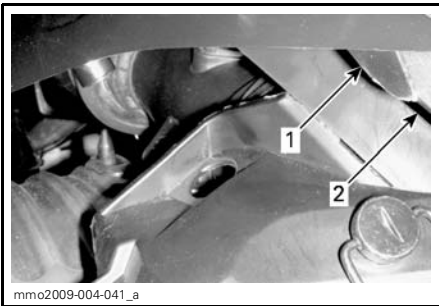
mmo2009-004-042_a

1. Languettes
2. Fentes

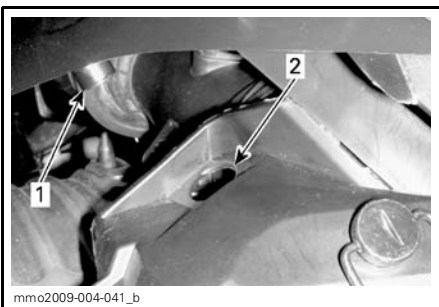
2. Insérer les languettes centrales supérieures dans la console.



1. *Languette*
2. *Fente*
3. Insérer la languette arrière dans la console.



1. *Languette*
2. *Fente*
4. Aligner et insérer les deux guides cylindriques dans les trous ronds du panneau latéral inférieur.



1. *Guide cylindrique*
2. *Trou*
5. Fixer l'attache en caoutchouc.

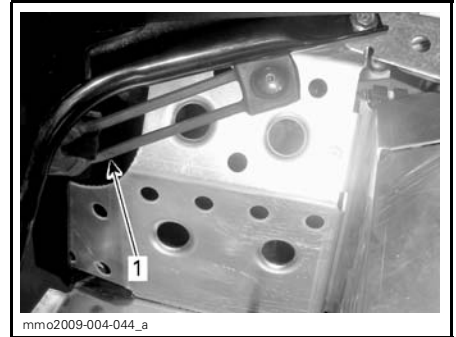
Panneaux latéraux inférieurs

⚠ AVERTISSEMENT

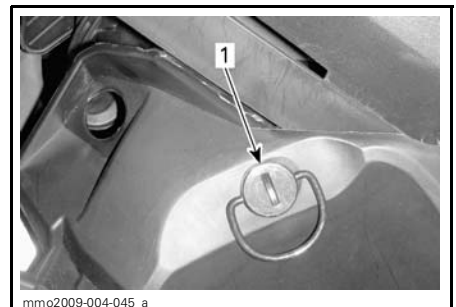
Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Ouverture du panneau latéral inférieur

1. Enlever le panneau latéral supérieur de la façon décrite plus haut.
2. Détacher l'attache en caoutchouc.



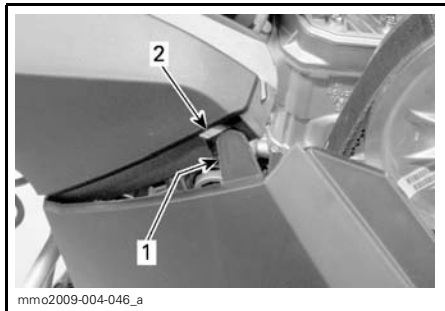
1. *Attache en caoutchouc*
3. Tourner l'anneau de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour le déverrouiller.



1. *Anneau*
4. Soulever légèrement le panneau latéral, puis l'ouvrir latéralement.

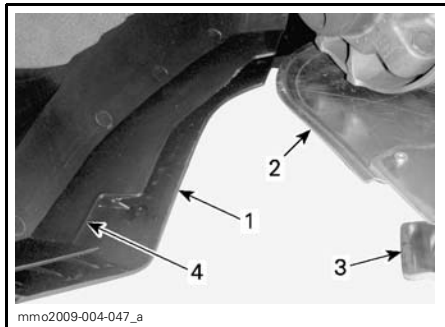
Fermeture du panneau latéral inférieur

1. Insérer la languette supérieure avant dans la fente supérieure de la coque.



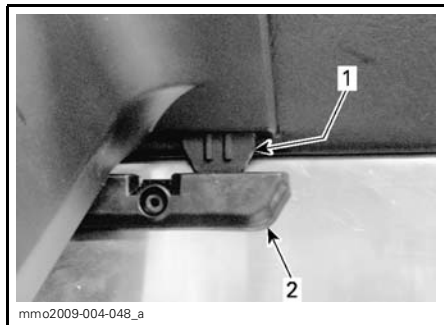
1. Languette
2. Fente

2. Mettre la partie inférieure du panneau latéral par-dessus le châssis en aluminium et insérer la languette en aluminium dans la fente du panneau.



1. Partie inférieure
2. Châssis en aluminium
3. Languette en aluminium
4. Fente du panneau

3. Insérer la languette inférieure arrière dans la fente du tunnel.



1. Languette
2. Fente

4. Fixer l'attache en caoutchouc.
5. Verrouiller l'anneau en le tournant de 1/4 de tour dans le sens horaire.

Dépose/installation du panneau latéral inférieur

1. Ouvrir le panneau latéral inférieur de la façon décrite plus haut.
2. Soulever l'avant du panneau latéral et dégager la charnière inférieure de sa fente.
3. Dégager la charnière supérieure; pour ce faire, abaisser le panneau.

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose.

Nettoyage et protection du véhicule

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent.

AVIS Utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot pour éviter d'endommager les surfaces à nettoyer.

Pour enlever la graisse, l'huile et la saleté, utiliser le NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001) (bombe aérosol de 400 g) et (N/P 293 110 002) (4 L).

AVIS Ne pas mettre de nettoyant ultra-puissant sur les autocollants et le vinyle.

Pour enlever la saleté tenace des pièces de plastique et de vinyle, utiliser le NETTOYEUR POUR PLASTIQUE ET VINYLE BRP (N/P 413 711 200) (6 x 1 L).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ENS. ÉLIMINATEUR D'ÉGRATIGNURES (N/P 861 774 800).

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Cirer les parties peintes du véhicule pour une meilleure protection.

REMARQUE: Appliquer de la cire sur le fini lustré uniquement.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation et de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO tel qu'indiqué au chapitre *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus de trois mois qu'il devient important de bien la remisage.

Pour préparer votre motoneige, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Pour faciliter l'inspection et assurer une bonne lubrification de tous les composants, il est recommandé de nettoyer le véhicule au complet.

Une fois la procédure de remisage terminée, boucher le silencieux avec des chiffons propres.

Soulever l'arrière du véhicule avec un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.

AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage approprié pour éviter de se blesser. Toujours s'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé avant de régler les suspensions.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Recouvrir le véhicule d'une bâche approuvée pour le protéger de la poussière.

AVIS Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque ventilée, sinon les finis tels que le plastique et la peinture peuvent pâlir au soleil ou à cause de la saleté.

Préparation pré-saisonnière

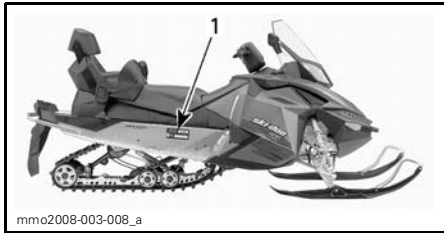
Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire préparer votre motoneige.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE VOTRE MOTONEIGE

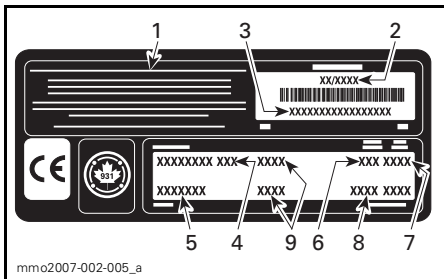
Autocollant de description du véhicule

L'autocollant de description du véhicule est situé du côté droit du tunnel.



TIPIQUE

1. Autocollant de description du véhicule



AUTOCOLLANT DE DESCRIPTION DU VÉHICULE

1. Fabricant
2. Date de fabrication
3. Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)
4. Modèle
5. Ensemble en option
6. Type de moteur
7. Année modèle
8. Codes de couleur
9. Poids du véhicule/puissance du moteur (modèles européens)

Numéros de série

Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. C'est le cas lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garan-

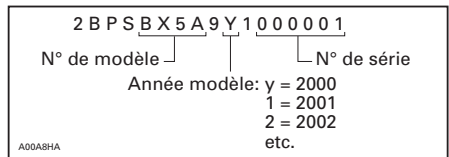
tie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Le N.I.V. est inscrit sur l'autocollant de description du véhicule. Voir plus haut. Il est aussi estampé sur le tunnel, près de l'autocollant de description du véhicule.

Emplacement du numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.).



DESCRIPTION DU N.I.V.

Emplacement du numéro de série du moteur



TIPIQUE - MOTEUR 600 HO SDI

1. Numéro de série du moteur

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motoneiges doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année modèle 2007 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motoneiges SKI-DOO certifiées qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier le moteur de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de l'EPA sur les émissions

Toutes les nouvelles motoneiges SKI-DOO fabriquées par BRP à partir de l'année 2009 ont reçu la certification de l'EPA de conformité aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motoneiges. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des lois et règlements relatifs aux exigences de l'EPA sur les émissions d'échappement des motoneiges. Pour plus de renseignements, contacter les sources suivantes:

Par la poste:

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington D.C. 20460

Site Web:

www.epa.gov/otaq/

FICHES TECHNIQUES

Expedition TUV 600 HO SDI

MOTEUR		
Type de moteur	Rotax 593, refroidi par liquide avec soupape à clapet, 3D-RAVE	
Cylindres	2	
Cylindrée	594.4 cm ³ (36.3 po ³)	
Alésage	72 mm (2.8 po)	
Course	73 mm (2.9 po)	
Régime de puissance maximale	8100 tr/mn	
Système d'alimentation	Injection semi-directe (SDI)	
Échappement	Tuyau calibré simple, silencieux à chicane	
Huile à injection	Huile semi-synthétique 2-temps XP-S (N/P 293 600 101)	
Contenance du réservoir d'huile	2.8 L (94.7 oz É.-U.)	
Liquide de refroidissement	Mélange glycol éthylique/eau (50% de liquide de refroidissement, 50% d'eau distillée). Utiliser le liquide prémélangé BRP ou un liquide de refroidissement spécialement conçu pour les moteurs en aluminium	
Essence recommandée	Sans plomb	
Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	(87 (RON + MON)/2)
	Ailleurs	92 RON
Contenance du réservoir d'essence	45 L (11.9 gal. É.-U.)	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de poulie d'entraînement	Type	TRA III
	Engagement	3000 tr/mn
Type de poulie menée	QRS (Quick Response System)	
Nombre de dents, barbotin d'entraînement	8	
Huile de boîte de vitesses	Huile de carter de chaîne synthétique XP-S	
Contenance en huile de boîte de vitesses	700 ml (23.7 oz É.-U.)	

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (suite)		
Rapport d'engrenage	1 ^{re}	1:3.23
	2 ^e	1:1.98
	Marche arrière	1:3.76
Largeur nominale de la chenille		500 mm (20 po)
Longueur nominale de la chenille		3 923 mm (154 po)
Hauteur de profil de la chenille		31.8 mm (1.25 po)
Tension de la chenille	Flèche	40 - 50 mm (1.575 - 1.969 po)
	Force ⁽¹⁾	7.3 kg (16 lb)
Alignement de la chenille		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières
SYSTÈME DE FREINAGE		
Système de freinage		Hydraulique, frein de type REV-XP
Liquide de frein		DOT 4
SUSPENSION		
Suspension avant		REV-XP
Amortisseur avant	Canada/É.-U.	Motion Control
	Europe	HPG
Débattement maximal de la suspension avant		210 mm (8.3 po)
Suspension arrière		RGC - A
Amortisseur de bras avant	Canada/É.-U.	Motion Control
	Europe	HPG
Amortisseur de bras arrière		HPG
Débattement maximal de la suspension arrière		340 mm (13.4 po)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie du circuit d'éclairage		12V/480 W
Ampoule de phare route/croisement		2 x 60/55 watts (H-4)
Ampoule de feu arrière		8/27 W
Bougie	Type	NGK BR8ECS ⁽²⁾
	Écartement des électrodes	Non réglable 0.8 mm (.031 po)

SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)		
Fusibles/relais/condensateur	F 1: HIC	5 A
	F 2: HIC	5 A
	F 3: CDI	5 A
	F 4: Indicateur/ E-Rave	10 A
	F 5: HIC/Pompe à essence	10 A
	F 6: Feu arrière	10 A
	F 7: Phare	15 A
	F 8: Prise arrière de 12 volts (en option)	5 A
	F 9: Démarrage	7.5 A
	F 10: Prise avant de 12 volts (en option)	5 A (10 A avec klaxon en option)
	F 11: Ventilateur	10 A
	F 12: Condensateur	20 A
	F13: Batterie	30 A
	R 1: Relais de fonctionnement	-
	R 2: Relais de charge	-
R 3: Relais du ventilateur	-	
R 4: Condensateur	-	
DIMENSIONS ET POIDS		
Poids à vide	275 kg (606 lb)	
Longueur hors tout du véhicule	3 230 mm (127 po)	
Largeur hors tout du véhicule	1 135 mm (44.7 po)	
Hauteur hors tout du véhicule	1 310 mm (51.6 po)	
Écartement des skis	1 038 mm (41 po)	
Largeur des skis	161 mm (6.34 po)	

⁽¹⁾ Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

AVIS ⁽²⁾ Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes de la bougie.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES

LE DÉMARREUR ÉLECTRIQUE NE FONCTIONNE PAS.

1. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position ARRÊT ou le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) n'est pas branché à la borne.
 - Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position MARCHE et brancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) à la borne.
2. La manette d'accélérateur est actionnée alors qu'on essaie de démarrer le moteur.
 - Relâcher la manette lorsqu'on lance le moteur.

LE RÉGIME DU MOTEUR N'ATTEINT PAS LE RÉGIME D'EMBRAYAGE.

1. Le DESS ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote (bips courts, lents et répétitifs).
 - Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (bips courts, rapides et répétitifs).
 - Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé pour cette motoneige.

LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE/VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.

1. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
2. Surchauffe du moteur.
 - Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
 - Vérifier si les échangeurs de chaleur sont propres. Les nettoyer au besoin.
 - Si le niveau de liquide de refroidissement est approprié et que les échangeurs de chaleur sont propres, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
3. Courroie d'entraînement trop usée.
 - Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
 - Remplacer la courroie.
4. Mauvais réglage de la chenille.
 - Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN ou consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire régler la tension et l'alignement.

RETOURS DE FLAMME.

1. Le moteur tourne en surchauffant.
 - Voir la cause n° 2 de la section LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.

RETOURS DE FLAMME. (suite)

- 2. Mauvais réglage de l'avance à l'allumage ou panne du circuit d'allumage.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

RATÉS D'ALLUMAGE.

- 1. Présence d'eau dans l'essence.**
 - *Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.*
- 2. Défectuosité des soupapes RAVE.**
 - *Faire vérifier les soupapes RAVE par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Voyants, messages et codes de panne

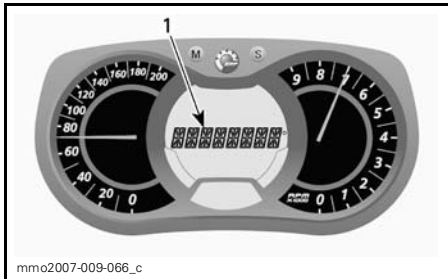
Le ou les voyants du cadran signale la présence d'une anomalie ou d'une condition particulière.



TYPIQUE — VOYANTS

Un voyant peut clignoter seul ou avec d'autres voyants.

Si une anomalie survient, cette fonction en informe le conducteur, en plus des voyants, par l'entremise d'un message et de signaux sonores.








1. Affichage de messages

Des messages s'afficheront sans compter qu'un code sonore retentira et un ou des voyants s'allumeront.

Les codes de l'avertisseur retentiront et des messages (selon le modèle d'indicateur) s'afficheront pour attirer l'attention du conducteur.

Voir le tableau plus bas pour obtenir plus de détails.

REMARQUE: L'affichage de messages n'est pas disponible sur tous les indicateurs.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTIS- SEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES (1)	DESCRIPTION
 	Bips courts et rapide	ENGINE	Le moteur surchauffe. Réduire la vitesse de la motoneige et la conduire dans la neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> . Si le niveau de liquide de refroidissement est adéquat mais que le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
 	4 bips courts toutes les 2 minutes	LOW BAT HIGH BAT	Indique que la tension de la batterie est faible ou élevée. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus tôt possible.
	4 bips courts	CHECK ENGINE	Anomalie de moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus tôt possible.
	4 bips courts toutes les 2 minutes	KNOCK	Détonation du moteur (le régime est restreint lorsque cela se produit). – S'assurer qu'on utilise l'essence recommandée. – Vérifier la qualité de l'essence; remplacer au besoin. – Si la panne est toujours présente, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
	4 bips courts toutes les 2 minutes	LIMP HOME	Le régime est restreint afin de protéger le moteur lorsque certaines défaillances se produisent.
	Sonne continuellement	SHUTDOWN	Le fonctionnement du moteur a été interrompu en raison d'une surchauffe ou d'une défaillance de la pompe à essence. Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
—	—	COMMUNICATION	Problème de communication entre l'ECM et l'indicateur. Arrêter le moteur et débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS). Attendre quelques minutes, puis démarrer le moteur. Si le problème persiste, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
DESS	2 bips courts et lents	—	Clé adéquate, véhicule prêt à fonctionner.
	2 bips courts	CHECK KEY	Impossible de lire la clé (mauvaise connexion). S'assurer que la clé est propre et bien branchée à la borne.
	Bips courts	BAD KEY	Clé non valide ou non programmée. Se servir d'une clé appropriée ou programmée pour le véhicule.

Lecture des codes de panne

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

Appuyer sur le bouton MODE (M) et le tenir tout en appuyant sur le commutateur de phare plusieurs fois.

Si deux codes ou plus sont sauvegardés, se servir des bouton de réglage (S) ou de MODE (M) pour les faire défiler.

Pour quitter le mode des codes de panne, appuyer sur le bouton de mode (M) et le tenir.

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour savoir ce que signifie les codes.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2009 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si:

1. La motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2009 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

Les composantes reliées aux émissions qui sont incluses dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des motoneiges certifiées par l'EPA (voir la liste ci-dessous), et qui sont enregistrées aux États-Unis, sont couvertes pour trente (30) mois consécutifs ou 4000 km (2500 mi) d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les 4000 km (2500 mi) sont atteints durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couverts jusqu'à la fin de la période normale de garantie.

Les moteurs SKI-DOO sont tous certifiés par l'EPA. Consulter le tableau ci-dessous pour savoir quels sont les composants reliés aux émissions qui sont couverts par l'EPA.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	600 HO SDI
Boyau de système RAVE	X
Capteur de position d'accélérateur (TPS)	X
Sonde de température d'air (ATS)	X
Sonde de pression d'air (APS)	X
Détecteur de détonation	X
Régulateur de pression d'essence	X
Injecteurs d'essence	X
Système de gestion du moteur (EMS)	X
Sonde de température des gaz d'échappement	X
Adaptateur d'admission de carter de papillon	X
Soupape à clapet	X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2009 vendues par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si:

1. La motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2009 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);

- Le processus d’inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L’entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l’entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n’a pas l’obligation d’honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D’OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s’y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d’améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans certains pays, les produits sont distribués et le service est offert par des entités filiales de, ou affiliées à BRP.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2009 vendues pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si:

1. La motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2009 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions de garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée et DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année applicable. Une motoneige est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motoneige est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter,

le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Notez également que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télec.: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télec.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Télec.: 819 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes ci-après à l'une des adresses suivantes.
- En composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.).
- En prenant contact avec un concessionnaire ou distributeur SKI-DOO autorisé.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télec.: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télec.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Télec.: 819 566-3590



520 000 794

CA

OPERATOR'S GUIDE, EXPEDITION TUV 600 HO SDI / ENGLISH
GUIDE DU CONDUCTEUR, EXPÉDITION TUV 600 HO SDI / ANGLAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.